



Dans l'enfer d'un corps de **Grosse** LeD Lire

Margie Gillis,
philosophe
danseuse
LeD Culture



Virée capitale à Québec,
entre port et château LeD Vivre

www.ledevoir.com

LE DEVOIR

VOL. CIX N° 28

LE DEVOIR, LES SAMEDI 10 ET DIMANCHE 11 FÉVRIER 2018

3,05 \$ + TAXES = 3,50 \$



Pyeongchang a brillé de tous ses feux durant la cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques 2018.

BRENDAN SMIALOWSKI AGENCE FRANCE-PRESSE

ÉLECTIONS

Comment débusquer le candidat toxique

Le spectre de #MoiAussi hante les partis politiques

MARCO BÉLAIR-CIRINO
DAVE NOËL

à l'Assemblée nationale

Vérification des antécédents judiciaires, questionnaire « intrusif », longue entrevue : les partis politiques se lancent aux trousseaux des squelettes dans le placard de leurs recrues.

Dans la foulée du mouvement #MoiAussi, ils cherchent par tous les moyens à détecter et écarter toute personne ayant des antécédents de harcèlement psychologique ou sexuel parmi celles désireuses de briguer les suffrages. Les partis politiques demeurent toutefois tributaires de la parole de leurs candidats potentiels, a constaté *Le Devoir* à moins de huit mois des prochaines élections générales.

Un candidat qui a commis des actes d'intimidation ou de harcèlement ne passera pas, cette fois-ci, entre les mailles du filet, assure l'organisatrice en chef du Parti libéral du Québec, Josée Lévesque, au lendemain de la vague de dénonciations, qui a notamment secoué sa formation politique.

Le « traumatisme Louis-Hébert » demeure aussi frais à l'esprit du PLQ. Son candidat vedette Eric Tétrault avait été contraint d'abandonner la course après la mise au jour d'un rapport d'enquête commandé par son ex-employeur ArcelorMittal. L'homme avait harcelé psychologiquement deux femmes, en plus d'intimider et de menacer des employés, pouvait-on lire dans le

VOIR PAGE A 12 : DÉBUSQUER

HORS JEUX

Enfin la paix

JEAN DION



Il y avait des questions. À vrai dire, une quantité incommensurable de questions. Ils sont comme ça, les Jeux olympiques : ils forcent l'humanité, pendant deux semaines,

à plonger en elle-même et à se refaire une tête. Après, elle peut oublier ça et poursuivre sa vie.

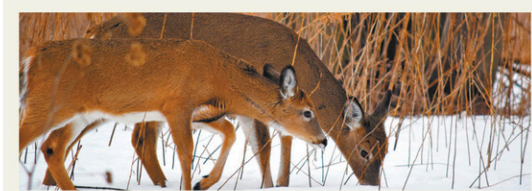
À l'approche de la cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques d'hiver de Pyeongchang — parfaitement, d'hiver, vous avez peut-être entendu qu'il fait pas mal froid là-bas, ce qui prouve, selon des sources, que le réchauffement climatique n'est qu'un canular orchestré par des frileux qui essaient de se rendre intéressants —, les interrogations légitimes pullulaient. J'en jaisais justement avec un conseiller : crois-tu que la démonstration de missiles cette semaine en Corée du Nord, tu sais la république dé-

mocratique populaire qui n'est pas une république, qui n'est pas une démocratie, et pour ce qui est de la popularité, ça dépend à qui on s'adresse, peut être considérée comme un symbole de paix, autant qu'une équipe unifiée de hockey féminin? Quelle distance séparera Mike Pence de la sœur de Kim Jong-un dans la tribune des gens importants, lui fera-t-il un sourire poli, et si oui, sa charmante épouse s'en trouvera-t-elle percluse de jalousie? Canadien profitera-t-il de l'attention générée par la trêve sa-

VOIR PAGE A 12 : JEUX

Notre dossier sur les Jeux de Pyeongchang Pages B 1, B 2 et B 3

AUJOURD'HUI



Actualités Le Port de Montréal n'a pas l'intention de céder au Parc national des Îles-de-Boucherville les îles et les battures qu'il possède. **Page A 3**



Avis légaux..... B 4
Carrières..... A 8
Décès..... B 6
Mots croisés..... LeD 54
Petites annonces..... B 6
Sudoku..... LeD 54

HISTOIRE

Affaiblir l'État de droit n'est pas sans risque

Quels enseignements tirer de la chasse aux sorcières au Moyen Âge ?

JEAN-FRANÇOIS NADEAU

La meurtrière chasse aux sorcières du Moyen Âge active des procédés juridiques semblables à ceux qui se mettent en place après les attentats du 11 septembre 2001. À certains égards, à tout le moins. La chasse aux sorcières, une entité difficile à cerner, a entraîné un abandon du droit qui n'est pas sans rapport avec l'état d'exception que nous avons ac-

cepté depuis 2001. C'est notamment ce que sont venus soutenir cette semaine à Montréal, à l'invitation de l'UQAM et de l'Université Laval, les historiens Pau Castell, de l'Université libre de Barcelone, et Martine Ostroero, de l'Université de Lausanne, tous deux spécialistes de la démonologie et de la sorcellerie.

Pour se livrer plus facilement à la chasse aux sorcières à compter du XV^e siècle, l'état d'exception juridique

VOIR PAGE A 12 : DÉMONS



BULENT KILIC AGENCE FRANCE-PRESSE

Le féminisme a récupéré l'image de la sorcière, même si beaucoup d'hommes ont été pourchassés pour sorcellerie au Moyen Âge.



LES PRIX DU QUÉBEC
culture • science

Connaissez-vous une personne au parcours exceptionnel ?

SOUMETTEZ SA CANDIDATURE D'ICI LE 25 MARS 2018 !

prixduquebec.gouv.qc.ca | #PrixduQuébec

ENSEMBLE
on fait avancer le Québec

Québec

LES SARDINES,
C'EST POUR LE CRAQUELIN.
LA CONSERVE,
C'EST POUR LE BAC.



Pour savoir tout ce qui va dans le bac
et continuer à bien récupérer :

RECYC-QUEBEC.GOUV.QC.CA

RECYC-QUÉBEC
Québec 



Le placement publicitaire de la présente campagne s'inscrit dans le cadre de la Loi sur la qualité de l'environnement (chapitre Q-2) et de la réglementation relative. Les journaux assujettis sont tenus de contribuer en espaces publicitaires à leur juste part.

ACTUALITÉS

PARC NATIONAL DES ÎLES-DE-BOUCHERVILLE

Le Port de Montréal bloque un projet d'agrandissement

Des îles et des battures appartenant à l'organisme fédéral permettraient d'agrandir le parc de 25 %

ALEXANDRE SHIELDS

L'Administration portuaire de Montréal n'entend pas céder ou vendre au gouvernement du Québec cinq îles et des grandes battures qu'elle détient aux limites du parc national des Îles-de-Boucherville, a appris *Le Devoir*. Une telle cession permettrait de pérenniser la protection des écosystèmes, mais Ottawa ne compte pas intervenir.

Parmi tous les parcs nationaux québécois, celui des Îles-de-Boucherville est sans aucun doute le plus urbain, puisqu'il est situé à quelques minutes à peine du centre-ville de Montréal, sur le cours du fleuve Saint-Laurent. Mais malgré sa petite taille, qui dépasse à peine plus de huit kilomètres carrés, il recèle une riche biodiversité et est fréquenté par une quarantaine d'espèces en péril.

Il serait aussi possible de l'agrandir de 2,2 km², soit une bonification de 25 %, en y ajoutant cinq îles et une zone de battures situées tout au plus à quelques dizaines de mètres des rives du parc, dans la partie nord-ouest de l'archipel des îles de Boucherville. Le secteur est désigné comme « l'archipel des battures de Tailhandier ».

Pour les organisations qui militent pour la protection des derniers milieux naturels de la région de Montréal, cette expansion serait une excellente nouvelle. « Ce serait intéressant de se doter d'un parc national de plus grande envergure, surtout que cet ajout permettrait de consolider le parc et d'améliorer sa santé écologique. Il faut avoir une vision globale du territoire », résume Emmanuel Rondia, responsable des campagnes « espaces verts et milieux naturels » au Conseil régional de l'environnement de Montréal.

Contacté par *Le Devoir*, le gouvernement du Québec a indiqué qu'il serait favorable à un agrandissement du parc national par l'ajout des terrains détenus par l'Administration portuaire de Montréal. Selon ce qu'a précisé le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP), l'inclusion de l'archipel des battures de Tailhandier « constituerait un apport pour bonifier la superficie du parc, qui est actuellement de 8,14 km², surtout dans le contexte métropolitain où il



Le parc national des Îles-de-Boucherville abrite une grande biodiversité, dont une quarantaine d'espèces en péril, mais aussi de plus communs cerfs de Virginie, qui sont plus d'une centaine dans l'archipel.

ALEXANDRE SHIELDS LE DEVOIR

Un terrain contaminé

Le gouvernement du Québec pourrait avoir payé 15 millions pour mettre la main sur un terrain contaminé censé être ajouté au parc national des Îles-de-Boucherville, a appris *Le Devoir*.

En 2007, un promoteur immobilier projetait de construire plus de 2000 logements sur un terrain de 20 hectares acheté à l'île Charron, voisine du parc. Devant le tollé soulevé, le gouvernement de Jean Charest avait finalement décidé de racheter le terrain. Le promoteur, qui l'avait payé 6 millions de dollars, l'a donc vendu à l'État québécois pour 15 millions de dollars à l'automne 2011.

Le hic, c'est que le terrain n'a toujours pas été jumelé au parc. Québec doit d'abord « évaluer le degré de contamination » de celui-ci, a indiqué le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.

« Le ministère tient à s'assurer d'avoir toutes les réponses liées à la décontamination potentielle de l'île Charron avant d'enclencher le processus d'audiences publiques » sur la modification des limites du parc.

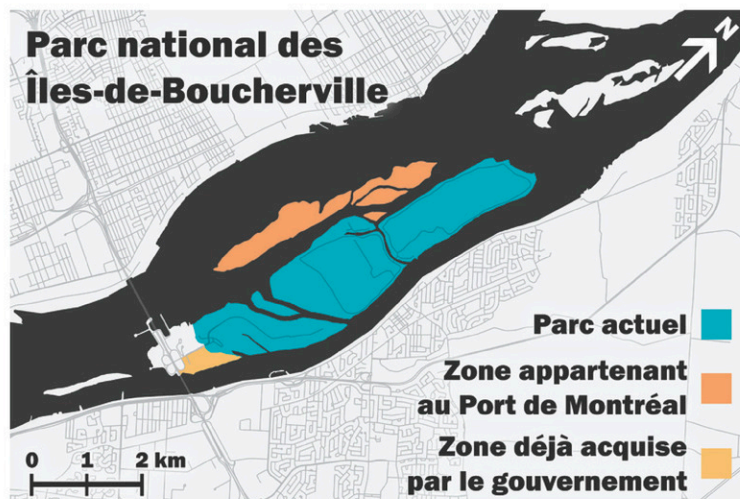
est rare de pouvoir protéger des portions de territoire à perpétuité ».

Des démarches ont d'ailleurs été entreprises par le MFFP. « Le ministère doit réaliser une analyse de pertinence avant de statuer sur la possibilité d'inclure les battures Tailhandier au parc national des Îles-de-Boucherville. Une des étapes de cette analyse consistera à valider l'intérêt de l'Administration portuaire de Montréal à céder ces terrains pour les besoins du parc », a fait valoir le ministère.

est rare de pouvoir protéger des portions de territoire à perpétuité ».

Opposition du Port

Ces îles (Tourte blanche, Lafontaine, Dufault, Montbrun



et À Bleury) et les grandes battures de Tailhandier sont depuis plusieurs années sous la responsabilité de l'Administration portuaire de Montréal, une agence fédérale, en vertu d'une entente avec le gouvernement du Canada.

Est-ce que l'Administration portuaire de Montréal (APM) serait prête à céder ces territoires? « Pour l'APM, il est précieux de conserver ces îles afin d'y poursuivre l'usage qu'elle en fait, qui est très bénéfique pour l'environnement. Depuis

le début des années 1970, l'APM a préservé ces îles à des fins de conservation. Non seulement elle les protège, mais elle les restaure pour redonner à la faune aquatique un habitat de qualité qui lui permet de se reproduire », a répondu sa directrice des communications, Mélanie Nadeau.

L'APM assure qu'elle ne prévoit « aucun développement portuaire à cet endroit ». « L'APM réalise depuis 2008, sur une base volontaire, des travaux de revégétalisation et d'aménage-

ment de l'habitat du poisson », a aussi précisé M^{me} Nadeau.

Il faut dire que cet archipel est en quelque sorte la « carte verte » dans le jeu du Port de Montréal, selon Alain Branchaud, directeur général de la Société pour la nature et les parcs du Canada, section Québec. Dans son étude d'impact produite pour le projet de terminal de conteneurs de Contrecœur, l'APM explique en fait qu'elle entend « mettre à profit » le projet d'habitat lancé en 2008 dans l'archipel des battures de Tailhandier « pour compenser les pertes d'habitats du poisson ».

Parc urbain

M. Branchaud est toutefois d'avis que « l'intégrité écologique de l'archipel serait mieux protégée s'il était intégré au parc national des Îles-de-Boucherville, qui est sous la responsabilité de la Société des établissements de plein air du Québec, et non la propriété d'une autorité portuaire ».

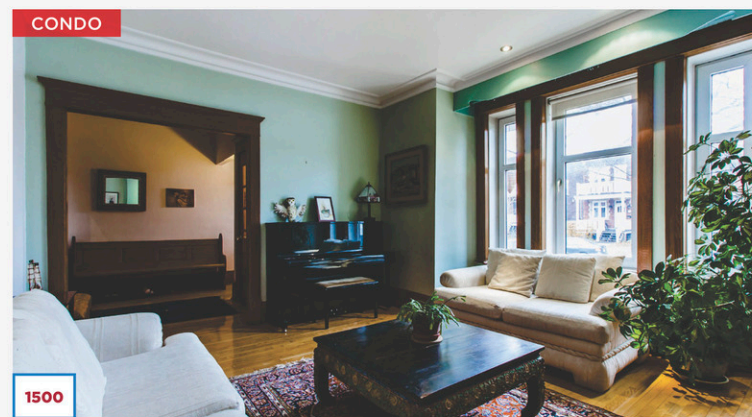
Selon lui, ce projet revêt aussi un enjeu démocratique. « Pourquoi est-ce qu'on ne redonnerait pas ce territoire aux citoyens, pour qu'ils puissent y avoir accès, mais avec des mesures de conservation? Ce parc, c'est notre parc national urbain. Augmenter sa superficie de 25 % serait un geste fort en faveur de la protection du territoire », a également fait valoir Alain Branchaud. Le parc compte plus de 200 000 visiteurs chaque année.

Transports Canada ne compte toutefois pas forcer la main de l'APM. « Transports Canada n'entend pas intervenir ni interférer dans la manière dont les battures Tailhandier sont gérées et entend respecter l'autonomie conférée aux administrations portuaires canadiennes par ce Parlement », a notamment souligné le ministère dans sa réponse au *Devoir*.

Le gouvernement canadien est cependant intervenu dans un autre dossier, soit celui de la réalisation du parc national urbain de la Rouge, dans la région de Toronto. Dans ce cas, Transports Canada a transféré 40,1 km² de terres depuis 2015 à Parcs Canada, dans le cadre d'un projet qui est géré en partenariat avec le gouvernement ontarien.

Le Devoir

DIMANCHE 11 FÉVRIER 13H30 - 14H30



1500

OUTREMONT 795 av. Antonine-Maillet
749 000 \$ — courtier: Marc Fragman



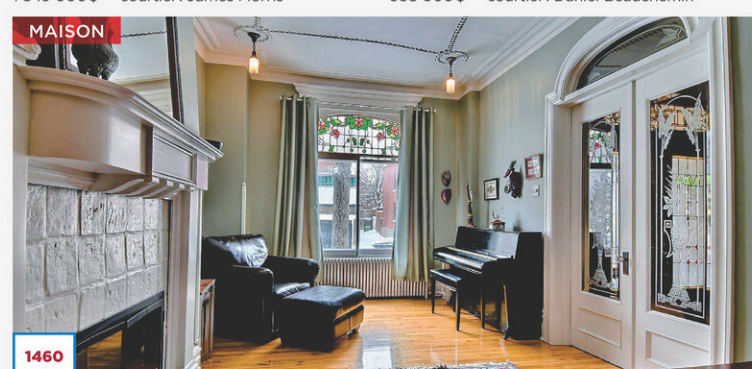
2130

OUTREMONT 831 av. Rockland #302
1 849 000 \$ — courtier: James Morris



1310

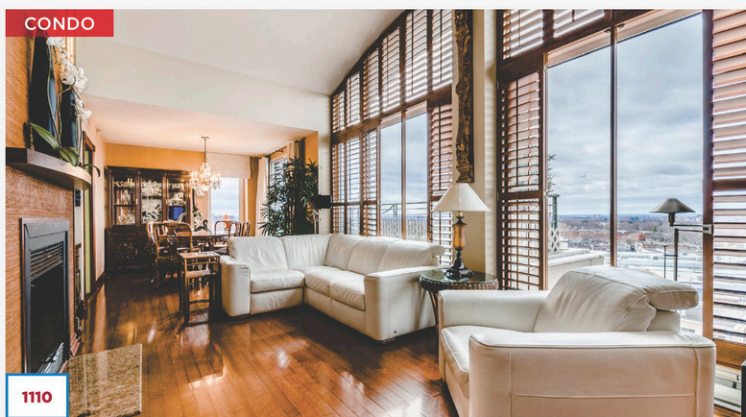
CÔTE-DES-NEIGES 7352 ch. Canora
998 000 \$ — courtier: Daniel Beauchemin



1460

OUTREMONT 372 av. De L'Épée
1 349 000 \$ — courtier: Vigen Endinian

DIMANCHE 11 FÉVRIER 15H00 - 16H00



1110

OUTREMONT 30 ch. Bates #803
849 000 \$ — courtier: James Morris



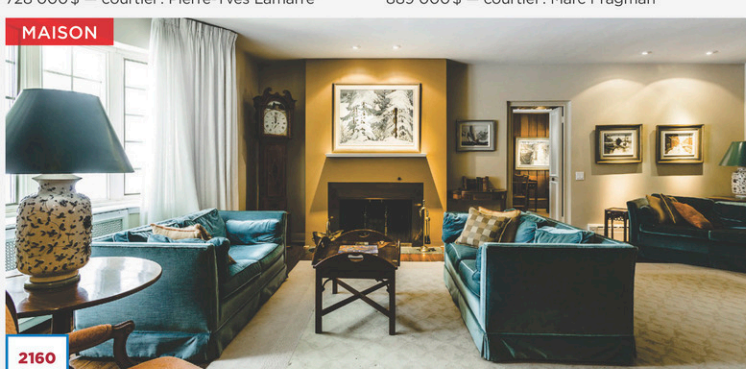
1080

PLATEAU 4302-4306 rue Drolet
728 000 \$ — courtier: Pierre-Yves Lamarre



2730

MONT-ROYAL 2840 av. Douglas
889 000 \$ — courtier: Marc Fragman



2160

MONT-ROYAL 947 ch. Moncrieff
1 949 000 \$ — courtier: Vigen Endinian

LES VISITES LIBRES
BARDAGI
équipe immobilière = real estate team

CE DIMANCHE
TROUVEZ VOTRE
PROPRIÉTÉ

Consultez les fiches détaillées au
Bardagi.com/ [code de 4 chiffres]

Contactez-nous :
514 613-5477
Bardagi.com



GEORGES BARDAGI
courtier immobilier agréé

RE/MAX du Cartier GB, Agence immobilière, franchisé indépendant et autonome de RE/MAX du Cartier 1290, avenue Bernard Ouest, bureau 100, Montréal, Québec H2V 1V9

ACTUALITÉS

MONTRÉAL

Formule E: les créanciers de MCE réclament 18 millions

JEANNE CORRIVEAU

Le bilan de faillite de Montréal c'est électrique (MCE), l'organisme qui a présenté la course de Formule électrique dans les rues de Montréal l'été dernier, montre que les sommes dues aux créanciers atteignent plus de 18 millions de dollars.

Selon les documents publiés par le syndicat PricewaterhouseCoopers, la réclamation de Formula E Operations pour les droits de course et autres services se chiffre à 9,8 millions alors que celle du promoteur Evenko s'élève à 1 million. Tant Evenko que Formula E Operations apparaissent comme des créanciers non garantis.

Le bilan de faillite indique par ailleurs une créance de 7,3 millions pour la Ville de Montréal, dont seulement 161 000\$ sont garantis. Au cabinet de la maîtresse Valérie Plante, on assure toutefois qu'il s'agit d'une erreur et que la totalité des 7,3 millions est garantie.

Le total des créances, qui incluent celles de la Caisse Desjardins (1\$) et de Visa Desjardins (1\$), atteint donc 18,16 millions.

MCE présente toutefois un maigre actif de 461 500\$, dont 300 000\$ en comptes clients.

Déficit de 13,55 millions

Lors du dépôt du bilan annuel de ses opérations lundi dernier, MCE avait fait état d'un déficit de 13,55 millions constitué d'une marge de crédit non comblée de 6,65 millions, ainsi que de comptes à payer de quelque 6,9 millions, dont environ 600 000\$ à Evenko et 6,3 millions à Formula E Operations.

L'organisme sans but lucratif précisait alors que ces montants n'incluaient pas les dettes potentielles pour les éditions 2018 et 2019 de l'événement, les contrats pour la Formule E étant d'une durée de trois ans.

Le Devoir a tenté d'obtenir des précisions au sujet des

écarts constatés entre les montants figurant au bilan de faillite déposé au syndicat et ceux dévoilés dans le bilan effectué par MCE. Mais ni le syndicat ni MCE n'ont rappelé *Le Devoir*.

L'avocat représentant Formula E Operations à Montréal n'a pas voulu commenter le dossier.

M^e Louis-Martin O'Neill a cependant précisé que les véritables montants réclamés par le promoteur international de la Formule E à Londres seraient connus lors du dépôt de la preuve de réclamation, soit avant la tenue de l'assemblée des créanciers prévue pour le 23 février.

De son côté, le porte-parole d'Evenko n'a pas été en mesure de donner davantage de précisions au sujet des chiffres figurant au bilan de faillite.

Le bilan de faillite indique une créance de 7,3 millions pour la Ville de Montréal dont seulement 161 000\$ sont garantis

Une facture salée?

Rappelons que Montréal c'est électrique a annoncé lundi dernier qu'elle cessait ses opérations à la suite de la décision de l'administration de Valérie Plante de ne plus présenter de course de Formule E à Montréal.

Pour expliquer son bilan financier négatif, l'organisme avait notamment indiqué avoir reçu moins de subventions que ce qu'avait promis l'administration de Denis Coderre, soit 3,45 millions au lieu de 11,55 millions.

Valérie Plante a affirmé qu'elle tenterait d'éviter aux Montréalais une facture salée. «Je vais tout faire pour que les Montréalais ne paient pas davantage pour ce fouillis-là», a-t-elle dit. La maîtresse a soutenu que les ententes contractuelles conclues par MCE avec les promoteurs de la Formule E n'impliquaient pas la Ville et que le dossier était entre les mains du syndicat.

La maîtresse a cependant confirmé que MCE et la Ville de Montréal avaient reçu une mise en demeure de la part de Formula E Operations qui réclamait son dû.

Le Devoir



ANNIK MH DE CARUFEL LE DEVOIR

Sivaloganathan Thanabalasingham, accusé du meurtre de son épouse, a échappé à la justice en se prévalant de l'arrêt Jordan. Il a été libéré, puis expulsé dans son pays d'origine, le Sri Lanka.

JUSTICE

Thanabalasingham: pas de procès, dit la Cour d'appel

STÉPHANIE MARIN

La Cour d'appel vient de dire non à la Couronne dans le dossier de Sivaloganathan Thanabalasingham. L'homme, qui a échappé à la justice en se prévalant de l'arrêt Jordan, n'aura donc pas de procès pour la mort de son épouse.

Thanabalasingham avait été libéré en avril dernier, peu avant la date prévue pour son procès, parce qu'un juge de la Cour supérieure avait ordonné l'arrêt des procédures criminelles intentées contre lui en raison des trop longs délais écoulés entre son arrestation en 2012 et la date prévue de son procès en 2017.

La Couronne voulait que la Cour d'appel casse le jugement en arrêt des procédures et ordonne un procès. Mais la Cour a plutôt décidé vendredi de rejeter l'appel pour le motif qu'il est devenu sans objet et théorique, l'homme ayant déjà été renvoyé dans son pays d'origine, le Sri Lanka, en juillet dernier.

«Dans la présente affaire, l'intimé [Thanabalasingham] n'est peut-être pas mort, mais à toutes fins pratiques, il n'est pas plus disponible pour subir un procès à Montréal que s'il était mort», écrit le juge Allan R. Hilton au nom de la majorité.

La Couronne et la défense étaient pourtant du même avis: ils avaient plaidé devant le banc

de la Cour que l'appel n'était pas théorique et qu'ils souhaitaient qu'une décision soit rendue.

Pas de traité d'extradition

Le problème venait du fait qu'il n'y a pas de traité d'extradition entre le Canada et le Sri Lanka. Bref, même si un procès était ordonné contre Thanabalasingham, il aurait été difficile de le ramener au pays pour qu'il fasse face à la justice.

Selon les procureurs des deux parties, l'extradition de

avril, Thanabalasingham avait été libéré. Mais il avait ensuite — et presque immédiatement — été arrêté et détenu par l'Agence des services frontaliers du Canada, car un ordre d'expulsion avait été décrété contre lui, pour cause de «grande criminalité». Et cela parce qu'il avait auparavant plaidé coupable d'agression armée dans une autre affaire criminelle.

Pourquoi n'a-t-il pas été gardé en détention jusqu'à l'appel du jugement sur l'arrêt des procédures? La Cour d'appel répond à cette question dans son jugement de vendredi.

Ce type de détention a un but limité et doit être lié à l'immigration, rappelle le juge Hilton pour la Cour.

«L'intimé [Thanabalasingham] ne pouvait donc pas être détenu de façon indéfinie par les autorités d'immigration pour des raisons non reliées à son statut d'immigration, peu importe l'appel», écrit-il.

L'homme a été le premier accusé de meurtre au Québec à obtenir un arrêt des procédures criminelles intentées contre lui en se prévalant de l'arrêt Jordan de la Cour supérieure, qui établit que la durée des procédures judiciaires ne doit pas excéder 30 mois en Cour supérieure, sauf circonstances exceptionnelles.

Dans son cas, il s'est écoulé 56 mois entre son arrestation et la date prévue du procès. Il a passé tout ce temps en détention préventive.

La Presse canadienne

Détenu par l'Agence des services frontaliers

Après le jugement décrétant l'arrêt des procédures en

NÉGOCIATIONS

Québec s'entend avec les médecins spécialistes

JOCELYNE RICHER à Québec

Le climat de tension entre Québec et les médecins spécialistes semble chose du passé alors que les deux parties ont réussi à conclure une entente de principe vendredi, au terme d'un blitz de négociations intensives qui aura duré un peu plus d'un mois.

L'entente vise à fixer les conditions de pratique des 10 000 membres de la Fédération des médecins spécialistes (FMSQ), à la lumière de l'application des lois 20 et 130, pilotées par le ministre de la Santé, Gaétan Barrette, et contestées depuis par la FMSQ, qui y voit une atteinte grave à ses droits.

L'annonce de l'entente de principe entre les deux parties a été faite par le cabinet du président du Conseil du trésor, qui a rendu public un communiqué laconique de quelques lignes en fin de journée.

Rien n'a filtré du contenu de l'entente, qui devra être entérinée par les membres de la fédération. Le négociateur du gouvernement, Maurice Charlebois, avait le mandat de conclure une entente avant le 15 février.

Couillard calme le jeu

En décembre, le conflit ouvert entre la présidente de la FMSQ, Diane Francœur, et le ministre Barrette avait failli tourner à la querelle judiciaire alors que l'organisme s'appretait à déposer une requête en Cour supérieure pour faire valoir ses droits de négocier ses conditions de pratique de la médecine.

Quelques heures à peine avant l'échéance, le premier ministre Philippe Couillard avait dû s'en mêler personnellement, cherchant à calmer le jeu et à éviter le recours aux tribunaux, en assurant la FMSQ que le ministre Barrette serait désormais écarté du dossier des négociations, une demande maintes fois formulée par la fédération.

Toute la question de l'accessibilité aux soins de santé était au cœur du litige, du côté gouvernemental. Et toute la question du droit de négocier ses conditions de travail était déterminante du côté médical.

Le ministre Barrette menaçait d'appliquer la loi 20, qui prévoit d'importantes pénalités financières, pouvant aller jusqu'à 30% de la rémunération, si les médecins n'augmentent pas le nombre de patients traités. Les mesures punitives de la loi sont suspendues pour l'instant.

Selon M^{me} Francœur, le ministre Barrette entretenait depuis des années un climat d'intimidation inacceptable avec le corps médical.

La loi 130 réduit quant à elle l'autonomie professionnelle des médecins spécialistes, donnant plus de pouvoir aux directions des hôpitaux pour contrôler leur emploi du temps, augmenter leur productivité et leur présence à l'hôpital, sous peine de sanctions.

La FMSQ crie victoire

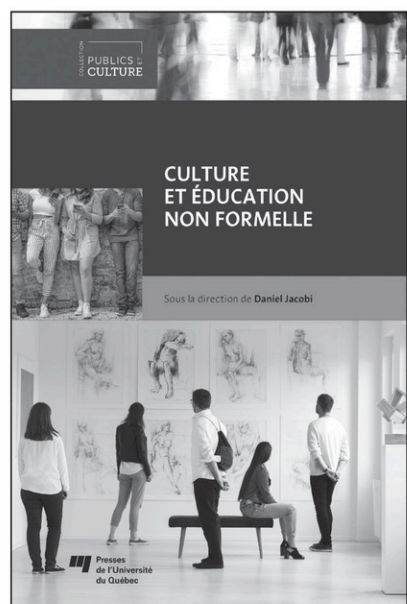
Dans un bref communiqué, la présidente de la FMSQ a crié victoire. «La FMSQ a maintes fois réitéré sa volonté de négocier une entente portant sur la détermination des conditions de travail des médecins spécialistes. Nous avons obtenu ce droit», a commenté M^{me} Francœur.

Selon elle, cette entente est «en droite ligne avec les demandes et les orientations de nos membres, des présidents de nos associations médicales affiliées et de notre instance décisionnelle, l'Assemblée des délégués».

Le revenu moyen des médecins spécialistes du Québec a atteint 420 000\$ en 2015-2016.

La Presse canadienne

Découvrir et comprendre l'éducation non formelle



CULTURE ET ÉDUCATION NON FORMELLE

Sous la direction de Daniel Jacobi

2018 | 978-2-7605-4454-3

30 00\$ PAPIER

21 99\$ EPUB PDF

Plus de 1 500 livres à feuilletter

PUQ.CA

Presses de l'Université du Québec

On a tous besoin de savoir POUR AGIR

Papeterie
Gasse - Noisette

Nous tenons en inventaire agendas, papiers Lalo, papier St-Gilles, cartes, plumes et stylos, albums de photos, articles de bureau, sceaux, cires à cacheter.

445, rue St-Sulpice, Vieux-Montréal Téléphone : 514 845-4980

Heures d'ouverture :
du lundi au vendredi de 10 h 00 à 18 h 00
les samedis et dimanches de 10 h 00 à 16 h 30

Congédié?

Voyez
François Gendron
avocat
LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514-845-5545

ACTUALITÉS

MÉDIAS

Interdit de publication : la Cour suprême se range du côté de la CBC

JIM BRONSKILL

à Ottawa

Le réseau anglais de Radio-Canada n'aurait pas dû se faire ordonner de retirer des articles dans ses archives qui nommaient une jeune victime albertaine, a tranché la Cour suprême du Canada.

Le plus haut tribunal du pays, qui a rendu sa décision unanime vendredi, devait se prononcer sur un dossier qui porte sur les publications à l'ère numérique.

Au début du mois de mars 2016, la CBC avait publié deux articles dans lesquels on retrouvait le nom et la photo d'une jeune fille de 14 ans qui avait été retrouvée morte dans son appartement à Edson, en Alberta.

Lorsque l'accusé a comparu en cour dans les jours suivants, le juge avait imposé un interdit de publication sur toute information pouvant permettre d'établir l'identité de la victime.

Le diffuseur public avait toutefois refusé de retirer les articles partagés sur son site Internet avant l'interdit, après quoi la Couronne avait réclamé une assignation pour outrage criminel, ainsi qu'une injonction interlocutoire pour enlever le nom des articles.

Un juge avait rejeté la demande d'injonction, mais la Cour d'appel de la province avait infirmé cette décision, amenant la CBC à se rendre en Cour suprême.

Dans sa décision, la Cour suprême s'est dite d'accord avec le premier juge qui s'était penché sur l'injonction interlocutoire.

« À mon avis, le juge en cabinet a appliqué le bon test juridique lorsqu'il s'est prononcé sur la demande du ministre public, et sa décision selon laquelle la preuve présentée par ce dernier ne satisfaisait pas à ce test ne justifiait pas, dans les circonstances, une intervention en appel », a expliqué le juge Russell Brown.

Dans des procédures distinctes, la CBC a été déclarée non coupable d'outrage criminel en mai 2017 pour avoir refusé de retirer les articles.

La Presse canadienne



Rodrigo Duterte a ridiculisé la demande d'Ottawa d'utiliser les appareils seulement pour des opérations de sauvetage des troupes ou de rapatriement de soldats tombés au combat.

Furieux contre Ottawa, Duterte annule le contrat avec Bell Helicopter

Le président philippin reconnaît vouloir utiliser les appareils de Mirabel dans des opérations militaires contre des rebelles du sud du pays

MÉLANIE MARQUIS

à Ottawa

La décision du gouvernement canadien d'ordonner une révision d'une entente prévoyant la livraison de 16 hélicoptères aux Philippines a tant ulcéré le président Rodrigo Duterte que celui-ci a ordonné, en retour, l'annulation du contrat.

« Je veux dire aux forces armées d'annuler l'entente, de ne pas aller de l'avant, et nous trouverons un nouveau fournisseur », a déclaré le dirigeant autoritaire dans une conférence de presse télévisée vendredi.

Puis, il a confirmé les craintes qui avaient émergé au Canada quant à l'utilisation qu'il comptait en faire. « J'achète des hélicoptères parce que je veux les achever », a lâché le président philippin en faisant référence aux rebelles musulmans et terroristes du sud du pays.

Utiliser des appareils Bell 412EPI de Bell Helicopter seulement pour des opérations de sauvetage des troupes ou de rapatriement de soldats tombés au combat est une « proposition cinglée », a-t-il enchaîné,

disant néanmoins respecter la position du Canada.

À son armée, il a conseillé d'aller s'approvisionner ailleurs dans le futur. « N'achetez plus au Canada ou aux États-Unis, parce qu'il y a toujours une condition rattachée », a lancé Rodrigo Duterte dans son allocution télévisée depuis sa ville natale de Davao, dont il a été maire.

Revue de l'accord

Le régime du président philippin, qui s'est déjà vanté d'avoir personnellement largué un homme du haut d'un hélicoptère en plein vol et a affirmé qu'il n'hésiterait pas à le refaire, est accusé de se livrer à de multiples violations des droits de la personne.

C'est la raison pour laquelle des inquiétudes ont été soulevées en milieu de semaine au sujet de la commande passée par l'armée des Philippines pour 16 hélicoptères qui devaient être construits à l'usine de Bell Helicopter à Mirabel, dans les Laurentides.

Le ministre du Commerce international, François-Philippe Champagne, avait ordonné mercredi dernier à la

Corporation commerciale canadienne (CCC), dont le mandat inclut la facilitation d'exportations canadiennes à l'étranger, de faire une revue de l'accord.

Il avait pris cette décision après qu'un haut gradé militaire, le major général Restituto Padilla, eut confié à l'agence de presse Reuters que les hélicoptères serviraient notamment à des « opérations militaires de sécurité interne ».

Emplois à Mirabel

La valeur de la commande s'élevait à environ 235 millions \$US. Les hélicoptères Bell 412EPI devaient être assemblés à l'usine de Mirabel de Bell Helicopter, qui emploie 900 personnes. Il ne semble pas que l'annulation de l'entente affecterait le nombre d'emplois à Mirabel.

Est-ce une bonne ou une mauvaise nouvelle? Le député David Lametti, qui a réagi au nom du gouvernement, a refusé de dire s'il fallait se réjouir que le Canada ne contribue pas à muscler l'arsenal du président Duterte ou être déçu pour l'entreprise qui vient de perdre un contrat.

Au Nouveau Parti démocratique (NPD), où l'on avait tiré la sonnette d'alarme cette semaine en Chambre, on a fait valoir que cet épisode vient à nouveau mettre en relief la nécessité de resserrer les lois en matière d'exportations, ce que vise à faire le projet de loi C-47.

Chez Bell Helicopter, on a réagi de manière laconique à l'annonce de la résiliation du contrat, vendredi, plaidant qu'il serait « inapproprié de commenter ce dossier », entre autres puisque l'examen de la CCC est toujours en cours.

Du côté de la CCC, cette société d'État indépendante relevant du Parlement qui a agi comme intermédiaire pour faciliter l'accord, on a refusé de préciser si le contrat avait officiellement été déchiré, vendredi après-midi.

« Le gouvernement du Canada a demandé la revue du contrat en question. Puisque la CCC est impliquée dans ce processus, il serait inapproprié de faire des commentaires à ce moment », s'est-on contenté d'offrir dans un courriel.

La Presse canadienne

Québec prolonge les travaux de la commission Viens sur les autochtones

Québec prolonge de 10 mois le mandat de la commission d'enquête sur les relations entre les autochtones et certains services publics. La commission « Écoute, réconciliation et progrès », créée par le premier ministre Philippe Couillard en décembre 2016, doit notamment rétablir un climat de confiance entre les policiers de la Sûreté du Québec et les femmes autochtones de Val-d'Or. Le ministre responsable des Affaires autochtones, Geoffrey Kelley, a fait savoir par communiqué vendredi qu'il estime que la tâche de la commission est délicate, et qu'elle se doit d'accorder à chaque témoin le temps qu'il faut pour partager son histoire. Durant sa première année d'activité, la commission a entendu environ 150 témoins, dont 10 témoins-citoyens. Il ajoute que les thèmes qui reviennent le plus souvent sont : la formation des fonctionnaires sur le terrain et la barrière de la langue. Une autre commission est en cours, qui recoupe l'enquête québécoise : l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées.

La Presse canadienne

Montréal nomme une commissaire aux relations avec les autochtones

Montréal fait un pas de plus dans sa démarche de réconciliation avec les peuples autochtones. En présentant M^{me} Bordeleau, une avocate et médiatrice d'origine crie, la mairesse Valérie Plante a expliqué qu'elle aurait « pour premier mandat de développer et implanter la formation aux employés de la Ville de Montréal sur l'histoire et la réalité des peuples autochtones ». Le grand chef de l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador, Ghislain Picard, a salué la nomination de la commissaire comme étant un « geste extrêmement important ». Il a notamment rappelé qu'il existe un réseau d'environ 150 organisations autochtones à Montréal et ajouté qu'il entrevoit un arrangement beaucoup plus étroit entre celles-ci et la Ville grâce à la liaison qu'assurera la nouvelle commissaire.

La Presse canadienne

sunwing.ca
Vivez la différence^{MC}

N°1 dans le sud

UN MILLION D'ÉCONOMIES
sur les vacances ensoleillées!

Juste pour vous
des aubaines imbattables offrant
des millions de dollars en économies!

Places limitées encore disponibles
dans les meilleurs hôtels!

📅 Dernière chance! Réservez d'ici le 16 févr.

N°1 des meilleures aubaines

Plage de renommée mondiale
Varadero, Cuba
IBEROSTAR Bella Vista ★★★★★
Surclassement chambre vue mer
23, 24, 25 et 26 février - 7 nuits - Tout compris
1195\$

N°1 des vacances en famille

Nouveau
Cancun, Mexique
Riu Dunamar ★★★★★
Chambre
13 et 20 mars - 7 nuits - Tout compris
1545\$

N°1 des vacances entre adultes

Nouveau
Punta Cana, Rép. dom.
Hideaway at Royalton Punta Cana ★★★★★
Chambre luxueuse
19, 22 février, 8 et 12 mars - 7 nuits - Tout compris
1995\$

Pour réserver vos vacances Sunwing,
communiquez avec votre agent de voyages ou visitez **Sunwing.ca**

Départs de Montréal. « Un million d'économies sur des vacances ensoleillées » est une offre d'une durée limitée applicable pour les nouvelles réservations effectuées du 26 janvier au 16 février 2018 sur une sélection de forfaits vacances et de dates de départs jusqu'à épuisement des stocks. Prix par personne en occupation double pour un séjour d'une semaine en formule tout compris (à moins d'indication contraire). Les économies sont calculées en comparant le prix actuel au taux publié à l'origine, excluant les taxes et frais relatifs au transport. Les économies sont déjà reflétées dans les prix affichés. Les sièges et les chambres sont en quantité limitée et la capacité est contrôlée. La taxe locale payable au départ de certaines destinations est en sus (R.d. 20 \$ US). Les prix n'incluent pas la contribution des clients au Fonds d'indemnisation des clients des agents de voyages de 1 \$ par tranche de 1 000 \$ de services achetés. Les vols sont sur Sunwing Airlines ou TUI Airways. Le service à bord varie selon la durée du vol et la destination. L'offre ne peut être jumelée à aucune autre promotion, peut changer et peut être retirée à tout moment sans préavis. Pour les modalités et conditions complètes, veuillez vous référer à la brochure de Vacances Sunwing 2017-18 ou au Sunwing.ca. Titulaire d'un permis du Québec #702928. | 10022018



Sercotel
hotels

LE MONDE

En Allemagne, l'imbroglio politique se creuse

Le social-démocrate Martin Schulz renonce, grevé par ses volte-face

ANTOINE LAMBROSCHINI
à Berlin

Pas encore en place, le futur gouvernement d'Angela Merkel est déjà critiqué de toutes parts. Dernier épisode en date, il a perdu vendredi son chef de la diplomatie désigné, le social-démocrate Martin Schulz, affaibli par ses volte-face.

La chute aura été brutale pour l'ancien président du Parlement européen. Mis en cause pour avoir revendiqué le poste de ministre après avoir promis fin 2017 qu'il ne rentrerait jamais dans un gouvernement de la chancelière conservatrice, M. Schulz a finalement renoncé sous le feu des critiques.

Sa crainte: que les nombreux opposants au sein de

son parti à l'accord de coalition négocié cette semaine au forceps avec la chancelière allemande ne fassent capoter l'alliance. Les militants du parti social-démocrate (SPD) sont en effet appelés en interne à voter sur le texte du 20 février au 2 mars.

«Les débats autour de ma personne menacent le succès du vote. Je déclare donc par la présente renoncer à mon entrée au gouvernement», dit-il dans un communiqué.

Volée de bois vert

Sa décision survient après une volée de bois vert venue de ses «camarades» du SPD, en particulier le ministre sortant des Affaires étrangères Sigmar Gabriel, furieux d'être écarté pour laisser la place à Martin Schulz. Il a déploré

dans la presse que «la parole donnée compte si peu».

Déjà démissionnaire depuis mercredi de la tête du SPD, M. Schulz sort donc par la petite porte, un an après son arrivée sur la scène politique nationale avec l'objectif de ravir la chancellerie à Angela Merkel.

Il laisse un parti exsangue. Après avoir enregistré le pire score aux législatives de son histoire (20,5%), les sociaux-démocrates n'ont plus qu'une poignée de points d'avance dans les sondages sur l'extrême droite.

Ce départ sans gloire ne fait pas l'affaire non plus d'Angela Merkel, qui essuie critique après critique depuis l'annonce de l'accord de coalition à l'issue de quatre mois d'imbroglio post-électoral.

Plusieurs figures de son pro-

parti conservateur, la CDU, l'accusent d'avoir fait trop de concessions aux sociaux-démocrates, leur offrant notamment le ministère des Finances, dans le seul but d'éviter des élections anticipées et de se maintenir à la chancellerie un quatrième mandat.

Les chrétiens-démocrates doivent encore approuver l'accord lors d'un congrès le 26 février. Si un échec est peu probable, les mille délégués peuvent néanmoins réserver à Angela Merkel un débat houleux dont elle n'a guère l'habitude.

«On ne va pas simplement acquiescer», a prévenu, dans le journal populaire *Bild*, la députée Sylvia Pantel. «La CDU se retrouve structurellement affaiblie dans l'appareil gouvernemental et perd en influence», estime-t-elle.

Autre motif de grogne, le peu de personnalités venant de l'ex-RDA communiste dans le cabinet pressenti de M^{me} Merkel.

En effet, des noms circulant, la chancelière serait la seule représentante de l'ex-Allemagne de l'Est, une région où le sentiment d'exclusion reste déjà très fort près de trente ans après la chute du mur de Berlin.

«Cela bouillonne partout», résume Paul Ziemiak, le dirigeant des jeunes de la CDU.

Depuis l'annonce de l'accord gouvernemental, la presse allemande est quasi unanime pour percevoir dans ces turbulences le déclin de la chancelière, confrontée à l'usure de son pouvoir.

Agence France-Presse

C'était la petite-fille de Mitterrand

Bordeaux — Pascale Mitterrand, la petite-fille de l'ex-président François Mitterrand, est l'auteur de la plainte pour viol déposée en 2008 contre le ministre français de la Transition écologique Nicolas Hulot, a annoncé vendredi son avocat, ajoutant qu'elle n'avait «jamais souhaité médiatiser» l'affaire. «Le nom de madame Pascale Mitterrand a été associé contre son consentement à une tempête médiatique visant monsieur Nicolas Hulot. Elle-même et sa famille ne cautionnent en aucune manière la publicité» donnée à cette affaire, a affirmé M^e Michel Dufranc dans un communiqué. Nicolas Hulot, l'un des ministres les plus populaires du gouvernement, s'était défendu jeudi de rumeurs «ignominieuses» de harcèlement sexuel le visant, tout en reconnaissant l'existence d'une plainte en 2008, classée «sans suite», dont il n'avait pas précisé le motif. Il a reçu le soutien de la présidence et du premier ministre.

Agence France-Presse

Changer la loi pour investir Puigdemont à distance

Madrid — Le groupe parlementaire de l'ex-président indépendantiste catalan Carles Puigdemont a enregistré vendredi une proposition de réforme de loi régionale visant à permettre qu'il puisse être investi à la tête de la région à distance et gouverner depuis la Belgique. L'élection à la tête du gouvernement régional de M. Puigdemont est d'autant plus problématique qu'il serait arrêté et vraisemblablement placé en détention pour «rébellion» et «sédition» s'il rentrait. Mais la porte-parole du groupe Ensemble pour la Catalogne (centre droit, indépendantiste), Elsa Artadi, a signé la proposition de loi afin de tenter de contourner l'obstacle. La proposition de loi prévoit que le Parlement catalan puisse «autoriser, à la majorité absolue, la tenue d'un débat d'investiture sans la présence et sans l'intervention du candidat ou de la candidate». Cependant, les indépendantistes catalans sont divisés sur la stratégie à suivre, du fait du risque de blocage des institutions catalanes, actuellement placées sous la tutelle de Madrid.

Agence France-Presse

Zimbabwe: privée de son chef, l'opposition se déchire

Harare — La direction du principal parti d'opposition du Zimbabwe, privée de son président historique Morgan Tsvangirai gravement malade, s'est déchirée publiquement vendredi sur les réseaux sociaux, à quelques mois des élections générales. Le chef du Mouvement pour le changement démocratique (MDC) avait révélé il y a deux ans qu'il souffrait d'un cancer du côlon pour lequel il continue d'effectuer de nombreux séjours médicaux dans des hôpitaux sud-africains. Mercredi, l'un des trois vice-présidents du MDC, Nelson Chamisa, a été nommé président par intérim dans un communiqué diffusé par le porte-parole de M. Tsvangirai, Luke Tamborinyoka. Mais un autre vice-président du MDC, Elias Mudzuri, a contesté ouvertement son autorité. «Je suis toujours le président en exercice jusqu'à son retour.»

Agence France-Presse



MAURO PIMENTEL AGENCE FRANCE-PRESSE

Le carnaval de Rio, c'est parti!

Le coup d'envoi du carnaval de Rio a été donné vendredi sous le signe de la contestation, le maire évangélique Marcelo Crivella (au centre) ayant dû se défendre de critiques selon lesquelles ses convictions religieuses pourraient gâcher la plus grande fête du monde. «Je déclare officiellement le carnaval ouvert», s'est écrié le Roi Momo, figure symbolique appelée à régner sur la «Ville Merveilleuse» jusqu'au mercredi des Cendres, après avoir reçu les clés de la ville à la résidence officielle du maire. L'an dernier, l'édile avait commis une sorte de crime de lèse-majesté en boudant cette cérémonie, quelques semaines à peine après sa prise de fonctions. Même si le maire tente de donner des signes d'ouverture, les critiques ne cessent de fuser, aussi bien à travers les déguisements des fêtards du carnaval de rue que sur les chars monumentaux des écoles de samba, qui ont dû préparer leur défilé avec moitié moins de subventions municipales cette année. Des coupes budgétaires justifiées par l'état désastreux des comptes publics de Rio.

La Maison-Blanche secouée par une affaire de violence conjugale

ANDREW BEATTY
SHAHZAD ABDUL
à Washington

Donald Trump a souhaité vendredi le «meilleur» à son ancien conseiller forcé de prendre la porte dans un scandale qui vient désormais éclaircir l'entourage immédiat du président américain.

En particulier, le secrétaire général de la Maison-Blanche John Kelly et la directrice de la communication de l'exécutif Hope Hicks sont pris dans la tourmente depuis la démission mercredi de Rob Porter, accusé par deux ex-épouses d'agressions physiques et de sévices psychologiques.

On reproche notamment à John Kelly d'avoir été au courant du passé sulfureux de

M. Porter, secrétaire du personnel de la Maison-Blanche, mais de l'avoir laissé naviguer au plus proche de Donald Trump bien que son passif ne lui eut pas permis d'obtenir un feu vert complet à l'issue de la vérification de sécurité à laquelle se soumettent les employés du 1600 Pennsylvania Avenue.

Hope Hicks se voit, elle, montrée du doigt pour la gestion de la communication autour de cette affaire, à savoir un long silence jusqu'à ce que les accusations — que M. Porter nie — soient rendues publiques, d'autant qu'elle entretenait une relation avec l'intéressé.

Autant de zones grises qui soulèvent depuis quelques jours les interrogations sur le climat éthique et le recrutement au sein de la Maison-Blanche.

Interrogé vendredi sur le départ de Rob Porter, Donald Trump a affirmé avoir été «surpris» lorsqu'il a appris la situation «récemment».

«Mais nous lui souhaitons le meilleur. C'est évidemment un moment difficile pour lui. Il a fait du très bon travail pendant qu'il était à la Maison-Blanche», a souligné dans le Bureau ovale le milliardaire républicain, rappelant que son ancien conseiller «dit qu'il est innocent, et je pense qu'il faut s'en souvenir».

«J'étais atterré quand j'ai appris les accusations à l'encontre de Rob Porter. J'ai appris les allégations de violences conjugales au moment où il a démissionné», a assuré pour sa part le vice-président Mike Pence, lors d'un entretien à NBC en

Corée du Sud. «Il n'y a pas de tolérance au sein de cette Maison-Blanche ni de place en Amérique pour les violences conjugales», a-t-il martelé.

Du côté de l'opposition démocrate, on déplore que la Maison-Blanche ait attendu d'être dos au mur pour se décider à réagir. «C'est alarmant que Rob Porter soit resté à un poste d'influence alors même que les révélations sur ses violences conjugales étaient apparemment connues des proches collaborateurs de Donald Trump», a ainsi dénoncé la parlementaire démocrate du New Hampshire Ann McLane Kuster.

La Maison-Blanche a démenti vendredi soir des rumeurs d'une démission de John Kelly.

Agence France-Presse

Mobile | Tablette | Ordinateur

Le Devoir numérique en classe

Prof du Québec, abonnez **gratuitement** vos étudiants de 4^e et 5^e secondaire et de niveau collégial au Devoir numérique pour une durée de 15 semaines*.

- Accès illimité à l'application *Le Devoir Mobile*
- Accès à 100 % du contenu du site Web
- Formule virtuelle et version PDF
- Édition tablette chaque jour
- 25 articles gratuits par mois dans les archives

Inscrivez-vous dès maintenant au ledevoir.com/classe

* Les inscriptions se terminent le 15 février 2018.

Québec promet de protéger

ÉCONOMIE

L'emploi recule au Québec, mais le marché reste vigoureux

Plusieurs régions vivent une pénurie de main-d'œuvre, rappelle une économiste

FRANÇOIS DESJARDINS

Après quelques mois de forte croissance, l'évolution du marché de l'emploi a été pitoyable en janvier, mais plusieurs régions du Québec se trouvent quand même en situation de pénurie de main-d'œuvre.

Le Québec a perdu 17 000 emplois au cours du premier mois de 2018, un repli qui survient dans la foulée de 55 000 nouveaux postes créés à la fin 2017. Le taux de chômage était tombé à 5%. Vendredi, il est revenu à 5,4%.

«Les tendances démographiques défavorables exercent une pression baissière sur le taux de chômage un peu partout au Québec», a opiné Hélène Bégin, économiste au Mouvement Desjardins. «Le bassin de travailleurs potentiels, soit le nombre de personnes de 15 à 64 ans, traverse une période de déclin dans la plupart des régions.»

La pénurie de main-d'œuvre préoccupe le ministère des Affaires municipales depuis un certain temps déjà. Dans son portrait de la situation du Centre-du-Québec, un document publié dans le cadre de sa stratégie 2018-2022 sur la «vitalité des territoires», il évoque le cas de Drummondville. «Plusieurs entreprises, désireuses de s'y installer ou d'y prendre de l'expansion, hésitent de crainte d'être incapables

de pourvoir les 3000 postes qui seraient ainsi créés au cours des 18 prochains mois», écrit-il.

Dans l'ensemble, le Québec compte aujourd'hui 71 000 emplois de plus qu'en janvier 2017, a relevé Statistique Canada. La création d'emplois à temps plein a été plus importante que la disparition de postes à temps partiel. Le taux de chômage a également diminué de 0,9 point de pourcentage au cours de cette période.

L'année 2017 dans son ensemble a symbolisé une sorte de renouveau dans l'économie québécoise. Au cours des dix premiers mois de l'année, le produit intérieur brut a crû de 3,1%, un rythme que le Québec n'a pas vu depuis des années. «La croissance en octobre est surtout attribuable aux secteurs de la fabrication, du commerce de gros et du commerce de détail, ainsi qu'au secteur des services professionnels, scientifiques et techniques», a indiqué l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) lors de la publication des plus récentes données le 30 janvier.

La majorité des économistes, pour ne pas dire tous, s'attend à ce que l'année 2018 génère une croissance inférieure à celle de l'an dernier, soit environ 2,3%.

Au Canada

L'économie canadienne a perdu 88 000 emplois au cours du mois de janvier, un recul por-



RYAN REMIÖRZ LA PRESSE CANADIENNE
L'économie canadienne a perdu 88 000 emplois au cours du mois de janvier.

tant son taux de chômage de 5,8% à 5,9%.

«Le taux de chômage est encore faible et l'économie est tout près du plein-emploi», a estimé l'équipe d'économistes de la Banque TD. Le niveau de rémunération a augmenté, mais pas au point de refléter les changements au salaire minimum en Ontario.

La difficulté qu'éprouvent des entreprises à

trouver la main-d'œuvre nécessaire pourrait se traduire par une hausse de la rémunération. Si c'était le cas, cela pourrait inciter la Banque du Canada à augmenter son taux directeur un peu plus en 2018. Le sort de l'ALENA comporte cependant son lot d'incertitude. «Dans le contexte d'une hausse générale des taux d'intérêt, il nous est difficile de voir comment la Banque du Canada pourrait augmenter son taux directeur de plus de 25 points de base cette année [en plus de la hausse annoncée en janvier].»

La Banque du Canada a relevé son taux directeur à trois reprises depuis l'été 2017 pour l'amener à 1,25%. Les autorités tiennent compte de la vigueur de l'économie de même que la hausse des prix à la consommation, l'objectif étant de maintenir sa croissance autour de 2%.

Le mois de janvier n'est qu'un mois, a rappelé la Banque CIBC, et il ne faudrait surtout pas prendre les données statistiques au pied de la lettre. «La disparition de 88 000 emplois au Canada sème le doute et nous force à demander si le sondage, qui montrait des gains énormes dans les deux derniers mois de 2017, devrait être surveillé de près pour évaluer la vigueur à court terme du marché de l'emploi.»

Le Devoir

ALUMINERIE ABI

La direction fait obstacle à une reprise des négociations

PATRICE BERGERON

à Québec

La ministre du Travail, Dominique Vien, a échoué dans sa tentative vendredi de faire reprendre les négociations pour régler le lockout à l'aluminerie ABI de Bécancour. La direction a fait savoir en fin de journée qu'elle n'a pas l'intention de se rasseoir formellement à la table, contrairement à ce que la ministre avait pu déduire.

Dans un communiqué diffusé en fin d'après-midi vendredi, l'entreprise dit apprécier l'aide que le gouvernement a offerte dans le cadre de ce processus, y compris la rencontre de vendredi pour discuter de l'état de la situation. Elle précise toutefois que son offre finale était «très compétitive, parmi les meilleures du secteur manufacturier au Québec». De même, la direction dit être «ouverte à recevoir les idées du syndicat sur la façon d'améliorer fondamentalement la manière de travailler ensemble», mais elle ajoute qu'«ABI doit augmenter sa productivité afin d'être plus compétitive et de réussir à long terme».

ABI a également justifié son recours au lockout en plaçant que «la condition de l'usine s'est considérablement détériorée. La direction d'ABI a pris les mesures nécessaires pour protéger ses gens et ses actifs après que le syndicat a rejeté son offre».

Le syndicat des travailleurs d'ABI, affilié à la FTQ, a diffusé un communiqué pour répondre à l'entreprise. «Nous n'avons pas senti dans le communiqué du propriétaire majoritaire une volonté claire de négocier, a affirmé le président du syndicat, Clément Masse. Nous espérons qu'une fois rendus autour d'une même table, nos vis-à-vis seront dotés d'un mandat pour négocier les points restant en litige et trouver des solutions.»

Plus tôt en journée, la ministre avait rencontré tour à tour à son bureau de Québec les deux parties et avait jugé les rencontres «franchement satisfaisantes». Elle avait aussi déclaré que les parties «sont prêtes à se rasseoir, nous mettons les dispositions en place pour qu'elles puissent se rasseoir et se parler». Pas moins de 1030 syndiqués sont dans la rue en raison de ce conflit, dont un des enjeux semble être le respect de l'ancienneté dans les mouvements de main-d'œuvre.

La Presse canadienne



RYAN REMIÖRZ LA PRESSE CANADIENNE
Au total, une douzaine de militants canadiens et américains ont brandi des pancartes sur lesquelles ils demandaient à M. Trudeau de changer sa décision sur le projet.

L'opposition aux oléoducs suit Justin Trudeau en Californie

JORDAN PRESS

à San Francisco

Le mouvement d'opposition à l'oléoduc Trans Mountain de Kinder Morgan a suivi Justin Trudeau en Californie. Des manifestants se sont réunis vendredi à l'extérieur de l'hôtel où le premier ministre participait à des rencontres avec des dirigeants de l'État.

Une douzaine de militants canadiens et américains ont brandi des pancartes sur lesquelles ils demandaient à M. Trudeau de changer sa décision sur le projet, tout en scandant des slogans anti-oléoducs. Trois des manifestants ont réussi à entrer brièvement dans l'hôtel et se sont placés à l'extérieur de la salle où M. Trudeau rencontrait le gouverneur de la Californie, Jerry Brown.

M. Trudeau n'a aucunement laissé entendre qu'il serait prêt à reculer sur sa décision d'autoriser la construction de l'oléoduc.

L'une des manifestantes, Vanessa Butterworth, a encouragé M. Trudeau, qui dit vouloir protéger l'environnement, à passer de la parole aux actes en rejetant le projet de Kinder Morgan.

Ce message était bien différent de celui qu'a reçu M. Trudeau à l'intérieur de l'hôtel de la part de M. Brown et de son lieutenant-gouverneur, Gavin Newsom, pressenti pour remplacer le gouverneur à la fin de son mandat. Lors de la séance de prises d'images, M. Brown a déclaré que son État et le Canada avaient beaucoup de travail à faire pendant que la Maison-Blanche «est absente temporairement en matière d'action sur le climat».

M. Newsom a quant à lui remercié le premier ministre Trudeau pour son «leadership à un moment où ce n'est pas perdu pour plusieurs d'entre nous dans la sphère politique».

À l'instar de plus d'une dizaine d'États, la Cali-

fornie a imposé un système de prix sur le carbone, dont le système de plafonnement et d'échange avec le Québec et l'Ontario. M. Brown a fait part de son intention de conclure des ententes avec d'autres provinces et de promouvoir la croissance de véhicules zéro émission.

Tensions

Les tensions sur le développement du projet d'oléoduc de 7,4 milliards ont atteint leur sommet la semaine dernière, lorsque le gouvernement de la Colombie-Britannique a annoncé la tenue d'autres consultations sur le sujet. Le chef conservateur, Andrew Scheer, a réclamé un débat d'urgence, mais le vice-président de la Chambre, Bruce Stanton, lui a répondu que cet enjeu ne répondait pas aux critères. Plus tôt dans la période de questions, Kim Rudd, le secrétaire parlementaire du ministre des Ressources naturelles, a assuré que le Canada ne laissera pas la province abandonner le projet.

Le manifestant David Turnbull, du groupe Oil Change International, indique que les Américains sont aussi inquiets face à la construction de cet oléoduc. «L'oléoduc Kinder Morgan, s'il est construit, augmenterait le trafic pétrolier sur la côte ouest, dont aux États-Unis le long de la baie de Seattle», a-t-il expliqué.

Outre sa rencontre avec le gouverneur, Justin Trudeau a profité de son périple de quatre jours aux États-Unis pour rappeler à ses interlocuteurs américains à quel point leur pays profite des échanges commerciaux avec le Canada.

Jeudi, le patron de la compagnie Salesforce a annoncé un investissement de 2 milliards \$US dans ses activités canadiennes, pendant que la firme AppDirect annonçait la création de 300 emplois au Canada d'ici cinq ans.

La Presse canadienne

Ubisoft inaugure son studio à Saguenay

Ce troisième établissement québécois marque le début de l'expansion régionale du géant français

JULIEN ARSENAULT

L'arrivée d'Ubisoft au Saguenay constitue un nouveau jalon dans le plan de croissance du géant français du jeu vidéo dans les régions du Québec, estime le président de ses studios canadiens, Yannis Mallat.

Près de cinq mois après avoir annoncé son arrivée au Saguenay-Lac-Saint-Jean, la multinationale a officiellement inauguré vendredi son troisième studio québécois, qui compte actuellement 20 employés. «Nous avons fait nos devoirs pour constater qu'au-delà des centres comme Montréal et Québec, il y a des forces vives de

créativité et des talents», a-t-il expliqué au terme d'un événement auquel le premier ministre Philippe Couillard a pris part. Pour M. Mallat, la présence de l'Université du Québec à Chicoutimi et de l'École des arts numériques, de l'animation et du design a pesé dans la balance en faveur de Saguenay grâce à la formation de travailleurs recherchés.

Dans le cadre de sa stratégie de croissance, Ubisoft, qui est arrivée au Québec il y a environ 20 ans, prévoit d'investir 780 millions d'ici 2027 dans le but d'embaucher 1000 employés — un processus qui a déjà débuté.

Bien que l'emplacement du quatrième studio québécois n'ait pas encore été dévoilé par le géant français, cet établissement aura pignon sur rue en région, a affirmé M. Mallat. «Le prochain studio devra répondre aux mêmes critères de sélection que Saguenay, a affirmé le directeur des studios canadiens de l'entreprise. Il sera important de pouvoir compter sur un écosystème, une disponibilité de la main-d'œuvre ainsi qu'une offre de formation dans les disciplines liées aux jeux vidéo.»

Dirigé par Jimmy Boulianne, le studio de Saguenay, spécia-

lisé dans des facettes comme l'intégration de services en ligne et la programmation d'interfaces pour *Tom Clancy's Rainbow Six: Siege*, devrait voir son effectif doubler d'ici la fin de l'année et compter environ 125 employés d'ici cinq ans.


Ubisoft — qui compte déjà quelque 3600 employés à Montréal et à Québec — prévoit d'embaucher 675 personnes de plus dans la métropole et 200 autres dans la Vieille Capitale, dans le cadre de sa stratégie de croissance.

Conscient que de nombreuses entreprises convoitent des employés prisés par Ubisoft dans le contexte de la rareté de main-d'œuvre, M. Mallat ne croit pas que cela pourrait freiner le recrutement. «Nous n'allons pas cesser d'investir, même s'il y a une forte demande à l'endroit des travailleurs, a-t-il dit. C'est notamment pour cette raison que nous voulons nous associer avec les institutions d'enseignement.»

Les ambitions de croissance de la multinationale s'expliquent en partie par l'octroi du crédit d'impôt remboursable aux entreprises du multimédia, qui permet de rembourser jusqu'à 37,5% des dépenses salariales admissibles. En septembre, le premier ministre Philippe Couillard avait indiqué que le crédit d'impôt appliqué sur les 1000 emplois créés représenterait une dépense fiscale d'environ 160 millions.

Lors de son exercice financier terminé le 31 mars 2017, le géant français du jeu vidéo a reçu près de 90 millions de l'État québécois en subventions dans le cadre de cette mesure fiscale. Ubisoft dit avoir injecté 3,5 milliards au Québec depuis 1997 et qu'au terme de la nouvelle phase de son plan de croissance, ses investissements devraient totaliser 9 milliards.

La Presse canadienne



Congédié?

Voyez
François Gendron
avocat
LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514-845-5545

VOS FINANCES

Diversification contre volatilité

GÉRARD BÉRUBÉ



La semaine qui se termine a marqué le retour de la volatilité en Bourse. Elle indique aussi que les portefeuilles diversifiés ont mieux résisté.

Dure semaine boursière. Le S & P 500 a terminé la semaine en baisse de 5,2%. Son recul est de 8% depuis son sommet de janvier, après avoir été momentanément de 10%. À Toronto, la baisse hebdomadaire du TSX est de 5%.

Ce retour de la volatilité est venu rappeler que l'approche portefeuille et la répartition d'actif demeurent la base en matière d'investissement à long terme. Alain Desbiens, directeur des ventes de FNB BMO, parle de diversification entre les éléments d'actif (revenu fixe et actions), géographique, tant pour le fixe que pour les actions, entre l'approche indicelle et des stratégies factorielles et actives, et diversification de devises.

Et les institutionnels ne sont plus les seuls à pouvoir accéder à une telle diversification. Les Fonds négociés en Bourse (FNB) sont venus démocratiser la répartition d'actif, à moindres frais.

Le spécialiste de Gestion mondiale d'actifs BMO donne des exemples de disparité des rendements cette semaine. Un fonds obligataire type a dégagé un rendement négatif de 0,8%. Mais un fonds de revenu fixe diversifié comprenant des obligations diverses et des actions privilégiées a offert une performance positive de 1,5%, de 3% pour un FNB américain de faible durée, alors qu'un FNB revenu fixe canadien de court terme a dégagé un léger rendement positif. Et il fallait être non couvert, donc non protégé contre la fluctuation des devises. Autrement, la couverture aurait coûté quelque 250 points de base.

Les fonds de dividendes et les stratégies d'options d'achat couvertes ont aussi résisté.

Évidemment, ces exemples s'inscrivent dans la conjoncture et n'indiquent en rien qu'ils sauraient se répéter dans un autre contexte.

FNB à faible volatilité

Autre élément intéressant. Il en était question en décembre, dans Stratégies pour marché boursier surévalué. Les FNB à faible volatilité ont également livré la marchandise. Du moins, leur rendement a été négatif, mais moins que celui de l'indice de référence, soit un différentiel de l'ordre de 100 points de base. Dans un marché baissier, leur rôle consiste à atténuer le repli, rappelle Alain Desbiens.

Selon les données historiques compilées par BMO Gestion d'actifs, les fonds à faible volatilité peuvent capter, bon an, mal an, entre 70% et 90% de la hausse de l'indice de référence, mais entre 35% et 60% de la baisse. À plus long terme — c'est l'approche Warren Buffet —, « les titres moins volatils ou plus défensifs obtiennent un meilleur rendement que l'ensemble du marché puisque leur valeur baisse souvent moins pendant les périodes de correction et qu'elle augmente tout de même pendant les périodes haussières », a-t-on écrit.

Pour la suite des choses, « les soubresauts qui surviennent sur les marchés financiers sont sains. Nous demeurons optimistes quant aux perspectives économiques, surtout en raison du fait que cette correction marquée reposait sur de bonnes nouvelles », écrit Paul Taylor, premier vice-président, chef des placements, Répartition de l'actif chez BMO. Il ajoute qu'« à la suite de sa forte dégringolade, l'indice S & P 500 se négocie maintenant à un multiple plus raisonnable de 16,9 fois les prévisions de bénéfices de 2018, une baisse marquée par rapport à 19,5 fois à la fin de la semaine dernière. » Ces bénéfices devraient croître de 12% en 2018, contre 14% l'an dernier.

Le spécialiste continue à préférer les actions aux obligations. Mais à des portefeuilles devenus plus frileux avec le retour de la volatilité, il recommande des solutions de revenu investissant de façon modérée dans les actions.



RICHARD DREW ASSOCIATED PRESS

Le Dow Jones a reculé de 5,2% sur la semaine. Il s'agit de sa chute hebdomadaire la plus importante depuis début 2016.

Wall Street termine en nette hausse

New York — La Bourse de New York a finalement terminé en nette hausse vendredi une séance marquée par de fortes fluctuations, le violent retour de la volatilité sur les marchés depuis le début de la semaine agitant les investisseurs.

L'indice vedette de Wall Street, le Dow Jones, a gagné vendredi 1,4% à 24 190,90 points après avoir perdu jusqu'à 2,1% en séance. Il a reculé de 5,2% sur la semaine, sa chute hebdomadaire la plus importante depuis début 2016. Même tendance pour le S & P 500, l'indice représentant les 500 plus grandes entreprises cotées à New York: il est monté vendredi de 1,5% à 2619,55 points, mais termine la semaine sur un repli de 5,2%. Le Nasdaq, riche en valeurs technologiques, a grimpé de 1,4% à 6874,49 points, mais a abandonné 5,1% sur la semaine.

À Toronto, l'indice S & P/TSX termine cette semaine tumultueuse sur un recul cumulé de plus de 5%. Il a perdu vendredi 31,08 points, soit 0,2%, à 15 034,53 points. Il a notamment affiché, à différents moments de la journée,

un recul de près de 280 points et une hausse de plus de 45 points. Le TSX se trouve maintenant à 8% de son sommet historique, atteint le mois dernier.

« Rien de nouveau ne vient justifier les mouvements, le marché est maintenant juste emporté par son propre élan », selon Karl Haeling de la banque LBBW. « Bien sûr, on a les inquiétudes sur l'accélération de l'inflation, la hausse des taux d'intérêt, le durcissement des politiques monétaires, l'arrivée de la réforme fiscale au mauvais moment du cycle économique, a-t-il ajouté. Mais maintenant, on est passés à une autre phase, la baisse est surtout alimentée par le retour de la volatilité. »

Le VIX, instrument mesurant la volatilité également surnommé « indice de la peur », est monté jusqu'à plus de 40 en cours de séance, alors qu'il était resté atone pendant des mois, s'élevant rarement au-dessus de 15. Dans ce contexte, de nombreuses sociétés d'investissements et de gérants de portefeuilles doivent pour des raisons techniques réajuster leur

exposition au marché boursier.

« La chute de la Bourse était attendue depuis longtemps, le marché est monté trop haut, trop vite », a relevé Phil Davis, de PSW Investments. Dans l'immédiat, « il ne faut sans doute pas s'attendre à un énorme rebond dans la mesure où les indices sont redescendus à un niveau plus raisonnable », a-t-il poursuivi. « Il est impossible de savoir si cela va se calmer ou pas, si le malade a été complètement purgé », a noté Gregori Volokhine, de Meeschaert Financial Services.

Les fortes fluctuations observées sur le marché — comme le soudain emballement des indices en fin de séance lundi et jeudi — sont à ses yeux « la preuve que beaucoup de mouvements ne sont pas guidés par des décisions d'investissements basées sur des éléments fondamentaux, mais plutôt par des ajustements techniques de positions effectuées par des fonds hyperactifs depuis le début de la semaine ».

Avec La Presse canadienne
Agence France-Presse

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

LE DEVOIR

DIRECTEUR DE PHILANTHROPIE

Le Devoir est à la recherche de candidatures pour le poste de directeur de la philanthropie.

Depuis 2015, Le Devoir compte sur des revenus de philanthropie afin d'assurer la pérennité de ses activités. Avec l'apport des Amis du Devoir, un organisme à but non lucratif (OBNL), Le Devoir a recueilli plus d'un million de dollars auprès de quelque 2000 donateurs uniques. Le Devoir souhaite développer significativement ses activités philanthropiques afin d'en consolider et accroître les revenus. Pour ce faire, il crée un nouveau poste de directeur de la philanthropie, sous l'autorité de la vice-présidente au Développement.

DESCRIPTION DE TÂCHES

- Contribuer à l'élaboration des stratégies de sollicitation des donateurs avec le département des communications et du marketing;
- Rédiger des plans d'action avec des objectifs quantitatifs;
- Planifier, organiser, réaliser, contrôler et évaluer les différentes activités de sollicitation;
- Solliciter des commandites pour des projets spécifiques auprès d'une clientèle d'affaire;
- Encadrer et assurer le suivi des activités du comité de sollicitation de l'OBNL Les Amis du Devoir;
- Développer et maintenir les relations professionnelles avec les donateurs et les bénévoles;
- Mettre en place un programme de reconnaissance et de fidélisation des donateurs;
- Préparer les documents de sollicitation destinés aux donateurs potentiels;
- Organiser au besoin des activités de financement privé;
- Constituer, superviser et gérer la base de données.

EXIGENCES

- Baccalauréat dans un domaine pertinent;
- Minimum de cinq ans d'expérience en financement ou en philanthropie;
- Capacités démontrées d'initier et de concrétiser des projets et d'atteindre des objectifs en sollicitation de fonds;
- Expérience dans la gestion des bases de données;
- Certification en gestion philanthropique est un atout;
- Autonomie, rigueur et polyvalence;
- Habiletés en communications et relations interpersonnelles.
- Excellente maîtrise du français écrit et parlé.

TRAITEMENT

Poste à temps plein (35 heures/semaine)
Le lieu de travail est situé au centre-ville de Montréal.
Salaire et avantages concurrentiels

DATE LIMITE

La date limite pour la réception des candidatures est le 23 février 2018. Les dossiers de candidature doivent être remis à msimard@ledevoir.com. Seules les personnes sélectionnées pour une entrevue seront contactées.

À PROPOS DU DEVOIR

Fondé en 1910, Le Devoir est un quotidien indépendant de qualité qui a amorcé depuis quelques années un virage numérique. Outre sa version imprimée, Le Devoir mise sur un site Internet, des applications tablette et mobile dans le cadre d'une stratégie pour accroître et diversifier son lectorat.

Note : le masculin est utilisé à titre épique afin de ne pas alourdir le texte.

UNE AUTRE FAÇON DE SE DÉPASSER.

L'Université du Québec à Rimouski (UQAR), qui accueille environ 7 000 étudiantes et étudiants répartis principalement dans ses deux campus de Rimouski et de Lévis, désire pourvoir les postes de PROFESSEURE OU PROFESSEUR suivants :

Au campus de Rimouski

Sciences de la gestion

- Marketing
- Production - gestion des opérations
- Management

Sciences de l'éducation* (professeure ou professeur substitut)

- Didactique des mathématiques

Biologie, chimie et géographie

- Chimie organique - chimie de l'environnement, chimie verte et valorisation des bioressources.

Sciences infirmières* (professeure ou professeur substitut)

- Sciences infirmières à Gaspé
- Sciences infirmières à Baie-Comeau

Institut des sciences de la mer de Rimouski (ISMER)

- Océanographie chimique

Au campus de Lévis

Sciences de la gestion

- Gestion des ressources humaines
- Méthodes quantitatives en gestion

Sciences de l'éducation*

- Technologie éducative et en littératie numérique
- Mesure et évaluation (professeure ou professeur substitut)

Mathématiques, informatique et génie

- Informatique

Sciences infirmières*

- Domaine de la santé mentale
- Pharmacologie ou en pharmacoépidémiologie

* L'UQAR est aussi à la recherche de personnes chargées de cours dans ces disciplines.

UQAR

www.uqar.ca/emploi

Entrée en poste :
1^{er} juin 2018

ÉCONOMIE



PEDRO PARDO AGENCE FRANCE-PRESSE

L'une des principales demandes du Canada dans le cadre de la renégociation en cours de l'ALENA est le renforcement de ses dispositions sur la protection de l'environnement et la défense des droits des travailleurs. Ci-dessus, une travailleuse mexicaine.

Le Canada aura besoin de courage et d'aide avec le commerce progressiste

ÉRIC DESROSIERS

Le Canada a commencé à se dire le champion d'un «commerce progressiste», mais jusqu'où est-il véritablement prêt à aller et jusqu'où ses principaux partenaires commerciaux seront prêts à le suivre?

L'une des principales demandes du Canada dans le cadre de la renégociation en cours de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) est le renforcement de ses dispositions sur la protection de l'environnement et la défense des droits des travailleurs ainsi que l'ajout de nouveaux chapitres sur l'égalité hommes-femmes et les peuples autochtones. Comme les négociations se font à huis clos, il est difficile de savoir à quel rythme avancent ces demandes, observe Michèle Rioux, professeure et directrice du Centre d'études sur l'intégration et la mondialisation (CEIM) à l'Université du Québec à Montréal.

On peut penser qu'avec pour président Donald Trump, les négociateurs américains n'ont pas placé ces enjeux, notamment ceux en matière de droit des travailleurs, au sommet de la liste de leurs priorités. «D'un autre côté, explique-t-elle, ils se montrent habituellement ouverts à ce genre d'idée parce qu'ils y voient une façon de forcer les pays en développement à relever leurs normes de travail.»

Est-ce que cette ouverture

américaine ira jusqu'à permettre au Canada et au Mexique de remettre en cause les lois anti-syndicales du sud des États-Unis? «Il ne faut pas rêver!» «Mais la vraie question est: est-ce que le Canada oserait lui-même contester ces lois s'il en avait la possibilité? Je ne crois pas.»

Gouvernement en quête d'idées et d'appuis

Le CEIM vient de réaliser sur la question du commerce socialement responsable un sondage et une tournée de consultation pancanadienne auprès du grand public et ainsi que d'experts, de représentants de syndicats, d'organisations de la société civile, des gouvernements et du monde des affaires. L'objectif était notamment d'expliquer et de tester différentes mesures qui pourraient être mises en avant dans les prochains accords commerciaux afin qu'ils profitent mieux à tous.

Il y a manifestement eu, à ce chapitre, un changement de cap à Ottawa avec l'arrivée au pouvoir des libéraux de Justin Trudeau, note Michèle Rioux. «On ne sent pas seulement plus d'écoute de la part du gouvernement. Il nous presse même d'amener la question sur la place publique et de lui proposer des idées qui permettraient d'avancer.»

Plusieurs voudraient, par exemple, que les accords commerciaux fassent explicitement

référence aux conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail (OIT) sur la liberté d'association, le droit effectif de négocier collectivement, ou encore l'abolition du travail forcé et de celui des enfants. On voudrait que la violation de ces normes s'accompagne de sanctions pouvant aller jusqu'à l'interdiction d'importer les produits des compagnies fautives. On propose aussi que des mesures d'aides techniques et financières soient prévues pour les pays qui tirent de l'arrière en la matière et qu'un meilleur équilibre soit établi entre les droits des investisseurs étrangers qui s'estiment lésés par les gouvernements et le droit des populations à des gouvernements qui légifèrent pour le bien commun.

De telles règles ne doivent pas être imposées unilatéralement aux pays en développement et à leurs travailleurs, mais tenir compte de leurs opinions, de leurs intérêts, de leurs contraintes et de leurs réalités, ont fait valoir vendredi par le CEIM à discuter de la question. Les entreprises et les consommateurs doivent aussi être mis dans le coup pour que tout le monde se comprenne et pousse dans la même direction.

Le Canada bien seul

Même s'il est sincère, le Canada ne pourra pas aller bien loin s'il reste seul. Or, pour le

moment, «on ne sent pas les partenaires commerciaux du Canada très ouverts à son programme de commerce progressiste», a observé la spécialiste en droit de l'Université McGill Kristine Plouffe-Malette.

Ottawa s'est montré très fier, le mois dernier, des avancées réalisées à ce chapitre dans la nouvelle version du Partenariat transpacifique qu'il venait de signer en raison, notamment, du caractère contraignant de ses dispositions en matière d'environnement et de normes du travail, c'est-à-dire du fait qu'elles soient soumises à un mécanisme de règlement des différends en cas de violation.

Il ne suffit pas qu'une norme soit contraignante, fait toutefois remarquer le chercheur au CEIM Sylvain Zini. Il faut aussi qu'elle soit suffisamment exigeante et qu'on s'en prévaille. Unaniment considéré aujourd'hui comme inadéquat, l'actuel accord parallèle de l'ALENA sur les droits des travailleurs permet aussi théoriquement d'en appeler à l'arbitrage d'un tribunal d'experts, rappelle-t-il. Mais les démarches à suivre sont si compliquées qu'aucune plainte ne s'est jamais rendue jusqu'à ce tribunal depuis 1994. Aussi, dit Sylvain Zini, pour cette grande avancée du Partenariat transpacifique, «on ne pourra véritablement juger qu'avec le temps.»

Le Devoir

Québec crée un groupe de travail sur l'économie collaborative

LIA LÉVESQUE

Québec crée un groupe de travail dans le but de le conseiller relativement à l'économie collaborative, pour éviter d'avoir à faire du cas par cas, comme ce fut le cas avec des entreprises comme Uber ou Airbnb.

La vice-première ministre et ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation, Dominique Anglade, en a fait l'annonce vendredi à Montréal. «Ce que je souhaite, c'est que nous ayons des balises qui nous permettent d'opérer dans un environnement d'économie collaborative. Ça va donner des orientations, tant au niveau de ce qu'on doit faire en matière d'éducation par rapport au thème de l'économie collaborative, mais également d'un point de vue législatif», a résumé la ministre Anglade.

Guillaume Lavoie, de l'École nationale d'administration publique (ENAP), présidera le groupe de travail, qui pourra

formuler des recommandations touchant tant la taxation que l'encadrement législatif. Il pourra analyser les répercussions de cette économie collaborative, mais, d'abord, commencer par la définir. Il n'ira toutefois pas jusqu'à recommander, par exemple, le niveau d'une taxation; il donnera des lignes directrices au gouvernement qui, lui, tranchera.

M. Lavoie, chargé de cours spécialisé en économie collaborative et en politiques publiques à l'ENAP, a dit être intéressé par les modèles à cet effet qui existent déjà en France et en Grande-Bretagne. Le groupe de travail consultera des experts et des gens du milieu, tant des affaires que du transport, de l'immobilier et de l'enseignement. De plus, une consultation en ligne sera menée durant le mois de mars.

Le rapport définitif est attendu en mai.

La Presse canadienne

Amazon se lance dans la livraison

New York — Amazon va lancer dans les prochaines semaines son propre service de livraison, qui va entrer directement en concurrence avec les groupes de messagerie comme FedEx, UPS ou encore DHL et Chronopost, rapportait vendredi le *Wall Street Journal*. Baptisé «Shipping with Amazon», ou SWA, ce service sera disponible d'abord à Los Angeles, mais le géant de la distribution entend l'étendre par la suite à d'autres villes dans le courant de l'année. Il sera proposé dans un premier temps aux tiers, notamment aux commerçants vendant leurs articles et produits sur Amazon. Amazon entend proposer des tarifs beaucoup plus bas que les prix appliqués par FedEx et UPS, qui sont ses partenaires.

Agence France-Presse

Résultat en hausse pour CAE

Après une année plus difficile, le spécialiste des simulateurs et de la formation CAE s'attend à ce que sa division de la santé — son secteur le moins important — renoue avec la croissance au terme de l'exercice 2018. Quant à sa performance au troisième trimestre, le bénéfice net des activités poursuivies s'est élevé à 117,9 millions, ou 44 ¢ par action, en hausse de 74 % par rapport à il y a un an. CAE a bénéficié d'un recouvrement d'impôt de 24 millions, ce qui est entre autres attribuable à la réforme fiscale récemment entrée en vigueur aux États-Unis. En excluant les éléments non récurrents, le profit ajusté par action s'est établi à 28 ¢, comparativement à 26 ¢ par action au troisième trimestre de 2017.

La Presse canadienne

CARRIÈRES ET PROFESSIONS



Milieu de vie privilégié au cœur de la ville de Québec, l'Université Laval est une grande université complète reconnue pour sa culture de l'excellence en enseignement et en recherche.

Professeure ou professeur

NEUROPSYCHOLOGIE CLINIQUE

Faculté des sciences sociales | École de psychologie
Poste régulier à temps complet

CLÔTURE DU CONCOURS : 13 avril 2018 (16 h)
ENTRÉE EN FONCTION : au plus tard le 1^{er} septembre 2018
Informations : www.rh.ulaval.ca

Valorisant la diversité, l'Université Laval invite toutes les personnes qualifiées à présenter leur candidature, en particulier les femmes, les membres de minorités visibles et ethniques, les autochtones et les personnes handicapées. La priorité sera toutefois accordée aux personnes ayant le statut de citoyen canadien ou de résident permanent.



Président-directeur général



Postes Canada (www.postescanada.ca), avec ses trois filiales, Purolator, Groupe SCI et Innovaposte, est la plus importante société d'État au Canada. Postes Canada offre des solutions novatrices en matière de livraison physique et électronique et des services appréciés par les Canadiens de tous les horizons, partout au pays.

Grâce à un effectif hautement qualifié et diversifié de plus de 60 000 employés, Postes Canada soutient un vaste réseau de clients au pays et partout dans le monde. Chaque année, Postes Canada et ses filiales se voient confier plus de 9 milliards de lettres et de colis. En assurant la livraison à chaque adresse, d'un océan à l'autre, Postes Canada joue un rôle unique et essentiel dans la société canadienne.

Les volumes de courrier traditionnel demeurent en déclin, mais l'adoption par les Canadiens de pratiques d'achat de biens en ligne se traduit par une augmentation marquée du volume de colis livrés aux Canadiens. Au cours des dernières années, Postes Canada a su prendre le virage et réussi à se positionner stratégiquement sur le marché comme chef de file en matière de livraison de colis au Canada.

À titre d'entreprise estimée qui continuera de servir les Canadiens pendant des décennies, Postes Canada doit conserver sa capacité d'adaptation, miser sur l'innovation continue et assurer un bon service à la population. La vision pour le renouvellement de Postes Canada, annoncée récemment, sera avant tout axée sur le service aux Canadiens. L'objectif est d'offrir un service de haute qualité à prix raisonnable aux Canadiens, peu importe leur lieu de résidence. La direction de la Société travaillera en partenariat avec ses employés pour s'adapter, relever les défis et profiter des occasions créées, entre autres, par les nouvelles technologies et les attentes changeantes de ses clients et des collectivités qu'elle dessert.

Postes Canada est actuellement à la recherche d'un nouveau président-directeur général (PDG). Il s'agit de l'un des rôles de direction les plus complexes au Canada. Le PDG relève du

conseil d'administration et collabore avec lui et avec le gouvernement du Canada pour établir les objectifs et les politiques de la Société, tout en étant chargé d'assurer la rentabilité et la croissance de Postes Canada. Le ou la titulaire d'un poste aussi crucial doit posséder un large éventail de compétences, notamment les suivantes :

- Intelligence stratégique et capacité d'évaluer les perspectives d'avenir;
- Capacité de prendre des décisions, d'améliorer le rendement, de favoriser la réussite commerciale et de nouer des partenariats;
- Expérience appréciable de l'exercice du leadership à titre de PDG ou de cadre supérieur au sein d'une grande organisation à multiples facettes dont la main-d'œuvre est importante, menant ses activités dans un contexte concurrentiel;
- Expérience de la direction d'une vaste transformation organisationnelle;
- Expérience de la collaboration avec une grande diversité d'intervenants, dont un conseil d'administration;
- Expérience, au niveau de la haute direction, du travail au sein d'un environnement syndiqué complexe et de la gestion des questions de relations de travail, notamment les conventions collectives, la mobilisation et les négociations.

Pour obtenir une description complète de l'expérience, des connaissances et des compétences requises pour le poste, veuillez consulter l'avis de possibilité d'emploi en ligne à www.appointments-nominations.gc.ca. Le lieu de travail est à Ottawa. La maîtrise des deux langues officielles est préférable.

Si vous répondez aux exigences du poste et voulez en discuter, veuillez communiquer avec Ron Robertson (rrobertson@boyden.com) ou Kathy Rahme (krahme@boyden.com) au 613-742-3204.

Le bon leadership. Worldwide.
www.boyden.com

boyden

CULTURE

CIBL annonce son plan de relance

Un spectacle de soutien et une série radio sont au menu de la station communautaire

PHILIPPE PAPINEAU

Pour relancer ses activités, mises en danger par de sérieuses difficultés financières, la station de radio communautaire montréalaise CIBL comptera entre autres sur la présence du producteur et gérant d'artistes Jacques K. Primeau, de l'homme d'affaires Alexandre Taillefer, de l'ex-patronne de la SODEC Monique Simard et du directeur général du Chantier de l'économie sociale, Jean-Martin Aussant.

Jacques K. Primeau, directeur de la promotion à CIBL dans les années 1980 et actuellement président du conseil d'administration du Partenariat du Quartier des spectacles, sera coprésident du comité de relance de la station, en compagnie de Chloé Sondervorst, ancienne employée du 101,5 FM et maintenant réalisatrice à Radio-Canada. Les deux choix montrent « la volonté de représenter les racines de CIBL, son histoire, et la mobilisation de la communauté actuelle », raconte M^{me} Sondervorst au *Devoir*.

Le comité de relance de la station comptera aussi sur d'autres piliers, comme l'ex-président

de la radio et de la télé de Bell Média Charles Benoit et la directrice de la promotion institutionnelle de l'UQAM, Nathalie Benoit. L'équipe sera complétée par Jean-Philippe Cipriani (*L'actualité*), Léa Clermont-Dion, le président actuel du conseil de CIBL, Thierry Holdrinet, l'employé de CIBL Julien Poirier-Malo et l'animatrice bénévole Sladgy Jean-Baptiste. La présence de Stéphane Mailhot, vice-président Stratégie de Havas Montréal, et de Violaine Ouellette, de l'Association des groupes de ressources techniques du Québec, avait déjà été annoncée.

« Notre objectif, ce n'est pas seulement le retour en ondes, c'est de donner un nouveau souffle à la station », a expliqué Jacques K. Primeau dans un communiqué. Nous devons faire la démonstration d'un modèle d'affaires durable qui assurera sa survie à long terme.

Une assemblée générale annuelle, processus important des organismes communautaires, devrait avoir lieu à la mi-mars, a affirmé au *Devoir* M^{me} Sondervorst. « C'est le passage obligé pour la relance. Il va falloir que le travail soit présenté en assemblée et que les membres appuient cette

relance. On fait ça dans l'optique de pouvoir faire le point, et qu'on puisse rebâtir ensemble. »

Environ sept des treize postes au conseil d'administration pourraient être à pourvoir. Certains administrateurs terminent leur mandat, d'autres ont démissionné ou pensent quitter l'organisation.

D'autres mesures

Le 101,5 FM a par ailleurs annoncé la tenue d'un spectacle de soutien le 27 février au Club Soda. Plusieurs artistes y monteront sur scène, dont Mara Tremblay, Monon' Serge, Dany Placard, Yves Desrosiers, Luc De Larochellière, D-Track et Sonido Pesao.

Aussi, pour occuper les ondes qui ont été privées de toute présence humaine depuis le début janvier, une série radiophonique intitulée *Pour la suite des ondes* sera lancée le 13 février, dans le cadre de la Journée mondiale de la radio. La production abordera « l'univers radiophonique dans un contexte médiatique en mutation ».

Rappelons que le 5 janvier dernier, CIBL avait mis à pied temporairement les treize em-

ployés de la station, car les coffres de la station étaient à sec. La décision avait alors été qualifiée d'« extrêmement difficile à prendre, mais de très responsable » par le président du conseil d'administration, Thierry Holdrinet.

CIBL traînait également une dette d'environ 120 000 \$ envers le syndicat de copropriétaires du 2-22, mais elle a été abaissée pendant le mandat du directeur général démissionnaire Thierry Larsonneur, à environ 20 000 \$ aujourd'hui en raison de la vente d'une partie de la superficie occupée par la station aux organismes Danse Danse et La Vitrine culturelle.

Le 101,5 FM, longtemps installé dans l'est de Montréal, a déménagé en 2012 dans l'édifice à vocation culturelle situé au cœur de la ville, à l'angle de la rue Sainte-Catherine et du boulevard Saint-Laurent.

La station fêterait cette année ses 38 ans d'existence. Plusieurs personnalités des médias et de la société civile québécoise se sont formées sur les bancs du 101,5 FM.

Le Devoir

Bell présente les

FRANCOS DE MONTRÉAL

8 AU 16 JUIN — 30^e ÉDITION

DE NOUVEAUX NOMS S'AJOUTENT POUR CÉLÉBRER LES 30 ANS!

BREL SYMPHONIQUE
avec Bia, Luc De Larochellière, Pierre Flynn, Marc Hervieux, Catherine Major, Danielle Oddera, Paul Piché, Bruno Pelletier, Diane Tell et invité Chef d'orchestre et orchestrateur: Simon Leclerc

VENDREDI 15 JUIN - 20 H
Maison symphonique, PdA

LA RENARDE, sur les traces de Pauline Julien
avec Erika Angell, Fanny Bloom, Sophie Cadieux, Frannie Holder, Queen Ka, Louise Latraverse, Kló Pelgaj, Ines Talbi et invités

VENDREDI 8 JUIN - 20 H
Théâtre Maisonneuve, PdA

CLAUDE DUBOIS, Dubois en liberté

SAMEDI 9 JUIN - 20 H
Théâtre Maisonneuve, PdA

ANDRÉANNE A. MALETTE

VENDREDI 15 JUIN - 20 H 30
Cinquième Salle, PdA

EDDY DE PRETTO

DIMANCHE 10 JUIN - 19 H 30
L'Astral

ÉMILE BILODEAU
1^{re} partie: Sara Dufour

VENDREDI 15 JUIN - 19 H
Club Soda

ÉGALEMENT EN VENTE

CAMILLE
MERCREDI 13 JUIN - 20 H
Théâtre Maisonneuve, PdA

GRAND CORPS MALADE
La tour du plan B
JEUDI 14 JUIN - 20 H
Théâtre Maisonneuve, PdA

PIERRE LAPOINTE
La science du cœur
1^{re} partie: Hollydays
VENDREDI 15 JUIN - 20 H
Théâtre Maisonneuve, PdA

FRANCOSMONTREAL.COM

INFO-FRANCOS 514-876-8989 / 1 855-FRANCOS

LOTTO QUÉBEC, Desjardins, Hydra Québec, SMO, AIRFRANCE, SiriusXM, SACEM, SOCAN, Canada, multiaccession, Montréal, TOUJOURS MONTREAL, Québec

VICTOIRES DE LA MUSIQUE

Razzia pour Orelsan et le rap, première pour Charlotte Gainsbourg

Boulogne-Billancourt — Les 33^{es} Victoires de la musique ont sacré le rap français et son nouveau chef de file Orelsan, auteur d'un triplé et désigné artiste masculin de l'année, vendredi lors d'une soirée dédiée à Johnny Hallyday qui a également couronné pour la première fois Charlotte Gainsbourg.

Artiste masculin, Album de musiques urbaines pour *La fête est finie* et Création audiovisuelle pour le vidéoclip *Bassique*, Orelsan, 35 ans, Aurélien Cotentin de son vrai nom, s'impose non seulement comme le chef de file d'un mouvement devenu dominant dans l'industrie musicale française, mais a gagné aussi la reconnaissance de l'ensemble de la profession.

Son troisième album en solo, *La fête est finie*, s'est écoulé à plus de 370 000 exemplaires (streaming compris) depuis sa sortie en novembre, où il avait reçu un accueil critique très favorable et quasi unanime.

Orelsan devance le vétéran baroudeur Bernard Lavilliers, revenu en grande forme avec *5 minutes au paradis*, et le rappeur marseillais Soprano, plus gros vendeur d'albums physiques (CD, vinyles) en 2017 avec *L'Everest*.

Avec ses trois récompenses, il contribue largement à la mainmise du hip-hop sur ces Victoires avec six trophées gagnés sur les douze en jeu. Une première pour une seule édition.

Le rappeur MC Solaar a ajouté une cinquième Victoire à son palmarès en décrochant celle de l'Album de chansons de l'année pour *Géopoétique*, qui a marqué son grand retour en 2017 après dix ans d'absence.

La Victoire de la meilleure Chanson originale a été décernée au duo de rappeurs Bigflo & Oli pour *Domage*. Et Gaël



THOMAS SAMSON AGENCE FRANCE-PRESSE

Le rappeur Orelsan est le grand vainqueur du gala 2018.

Faye a été récompensé dans la catégorie Révélation scène.

Charlotte Gainsbourg a, elle, été sacrée pour la première fois de sa carrière artiste féminine de l'année, succédant à Jain. L'actrice-chanteuse, qui a sorti l'an passé son cinquième album, l'électro-mélancolique *Rest*, album du deuil pour celle qui y évoque la mémoire de son père disparu en 1991 et de sa demi-sœur Kate Barry, morte en 2013, a devancé ses concurrentes Catherine Ringer et Louane.

Elle rejoint au palmarès des Victoires sa mère, Jane Birkin, couronnée en 1992, et son père, Serge Gainsbourg, qui s'était vu décerner deux ans plus tôt une Victoire d'honneur pour l'ensemble de sa carrière.

La catégorie Album rock a récompensé les joyeux déjantés de Shaka Ponk (*The Evol*), la troisième Victoire à leur collection.

La chanteuse Camille, non sélectionnée cette année dans

les catégories reines, a décroché un joli lot de consolation avec le trophée récompensant la meilleure tournée pour son cinquième album studio, *Oui*.

L'Album de musiques électroniques ou dance a primé *Temperance*, de Dominique Dalcan. *Lamomali*, de -M-, Toumani & Sidiki Diabate, Fatoumata Diawara, a été couronné Victoire album de musiques du monde. Une Victoire d'honneur est venue couronner la carrière d'Étienne Daho. Ces 33^{es} Victoires de la musique ont rendu un vibrant hommage à la plus grande star du rock français, Johnny Hallyday (dix Victoires), décédé le 5 décembre.

Florent Pagny et Slimane, qui ont chacun participé à l'album hommage *On a tous quelque chose de Johnny* récemment paru, ont repris ensemble *Requiem pour un fou*. Ils étaient accompagnés par les musiciens de « l'idole des jeunes », dont le guitariste Yarol Poupaud, qui ont commencé par une version instrumentale de *Toute la musique que j'aime*.

Un autre hommage a été rendu à France Gall, décédée le 7 janvier.

Agence France-Presse

SPÉCIALISTES DE LA SANTÉ



Carlos Otero
Massothérapeute certifié
Registered Massage Therapist
Thérapeute certifié en
cranosacré biodynamique
RCST®

(514) 503-7726

*** Reçus d'assurances disponibles ***

SERVICES OFFERTS

- Massage suédois général
- Massage suédois spécifique
- Thérapie cranosacrée biodynamique

PROBLÈMES RÉCURRENTS

- Migraines, tendinites, maux de dos, vertige, stress, tension générale, problème de sciatique, problèmes d'anxiété

Pour annoncer, communiquez avec Evelyne De Varennes
au 514.985.3454 ou edevarennes@ledevoir.com

37^e saison

Musique de chambre

Allegra Chamber Music

piano
Dorothy Fieldman Fraiberg
clarinette
Simon Aldrich
violon
Antoine Bareil
Alexander Lozowski
alto
Pierre Tourville
violoncelle
Sheila Hannigan
Œuvres de Brahms

Jeudi 15 février, 20 heures
Salle Redpath, Université McGill
Entrée libre
www.allegrachambermusic.com

LES SPORTS

PYEONGCHANG 2018

Sébastien Toutant passe en finale

Le planchiste de L'Assomption se classe au troisième rang de sa vague en slopestyle

Pyeongchang — Le Canada sera bien représenté à l'épreuve de slopestyle alors que le planchiste québécois Sébastien Toutant a obtenu sa place en finale.

L'athlète originaire de L'Assomption a terminé au 3^e rang de sa vague de qualification.

Trois autres Canadiens, dont le Québécois Maxence Parrot, entamaient la deuxième vague de qualification au moment d'écrire ces lignes. La finale doit se tenir samedi soir à 21 h, heure du Québec.

En curling mixte, le duo canadien de Kaitlyn Lawes et John Morris a décroché une quatrième victoire. Les Canadiens l'ont emporté 7-2 aux dépens du duo suisse composé de Jenny Perret et Martin Rios, comptant maintenant sur une fiche de 4-1.

La planchiste Laurie Blouin a par ailleurs été victime d'une vilaine chute à l'entraînement et on ignore pour l'instant si elle sera en mesure de prendre le départ des épreuves de slopestyle et de big air. Blouin, championne du monde en titre de slopestyle, a chuté lourdement quand sa planche s'est coincée dans une fissure au bas du parcours, à la suite de l'atterrissage de son double saut périlleux.

La Canadienne a été transportée à l'hôpital pour y subir des examens additionnels, par mesure de précaution. Le Comité international olympique a déclaré par communiqué qu'elle est consciente, alerte et qu'elle retourne au village olympique avec un médecin de l'équipe.

Les patineurs canadiens en tête

Plus tôt dans la journée, les patineurs artistiques canadiens se sont hissés en tête du classement à l'issue de la première journée du concours par équipes à la patinoire du Palais des glaces de Gangneung.

Les épreuves de patinage artistique ont commencé plusieurs heures avant la cérémonie d'ouverture, et cet horaire matinal n'a guère réussi à la vedette de l'équipe canadienne, Patrick Chan.

Chan s'est montré chancelant alors que le Canada entreprend sa quête d'une médaille d'or olympique lors de l'épreuve par équipes.



JONATHAN HAYWARD LA PRESSE CANADIENNE

Sébastien Toutant a exprimé sa satisfaction après avoir réussi son premier passage en qualifications.

Mais il n'a pas été le seul. « Je crois que personne n'a déjà patiné aussi tôt dans sa carrière. Je crois que c'a joué un rôle, a affirmé Chan. Mais nous ne contrôlons pas ça. »

Patinant au son de la chanson *Dust in the Wind*, du groupe Kansas, le triple champion du monde originaire de Toronto a chuté en tentant une quadruple boucle piquée et un triple axel. Il a obtenu une note de 81,66, le plaçant au troisième rang du programme court masculin.

Ski acrobatique

La vedette du ski acrobatique Mikael Kingsbury a été la hauteur de sa réputation, dominant la séance de qualifications de l'épreuve des bosses.

Kingsbury, de Deux-Montagnes, a terminé au premier rang en vertu d'une note de 86,07 points.

Cinq des sept athlètes canadiens se sont qualifiés directement pour les finales à l'issue de la première ronde des qualifications. En plus de Kingsbury, il s'agit de Philippe Marquis, de Québec, de la Britannico-Colombienne Andi Naude, de la Montréalaise Justine Dufour-Lapointe et d'Audrey Robichaud, de Québec.

La Montréalaise Chloé Dufour-Lapointe et Marc-Antoine Gagnon, de Terrebonne, devront pour leur part participer à la deuxième ronde de qualification, dimanche, avant la finale.

La Presse canadienne

Quoi surveiller

Samedi matin

Patinage de vitesse courte piste – 1500 m
C'est l'entrée en scène des patineurs canadiens. On surveille évidemment Charles Hamelin, champion olympique en titre, mais aussi l'étoile montante Samuel Girard.
Qualifications à partir de 5 h, finale à 7 h 20

Patinage de vitesse longue piste – 3000 m (F)
L'Ontarienne Ivania Blondin pourrait procurer une première médaille au Canada, elle qui a remporté l'or le mois dernier lors de la Coupe du monde d'Erfurt, en Allemagne.
À partir de 6 h

Samedi soir

Ski alpin – Descente (H)

Place à l'épreuve reine des Jeux olympiques d'hiver. Erik Guay a déclaré forfait en raison de maux de dos, mais Manuel Osborne-Paradis pourrait causer la surprise après avoir signé le meilleur temps de la première descente d'entraînement.
À partir de 21 h

Planche à neige – Slopestyle (H)

Le trio infernal composé de Mark McMorris, de Sébastien Toutant et de Maxence Parrot pourrait faire des ravages lors de cette épreuve spectaculaire.
À partir de 20 h

Dimanche matin

Ski de fond – Skiathlon (H)

Alex Harvey entame sa compétition olympique avec cette épreuve combinant le style classique et le pas de patin. Plus que jamais cette année, il vise le podium.
À partir de 1 h 15

Ski acrobatique – Bosses (F)

Après le doublé des sœurs Dufour-Lapointe il y a quatre ans, que nous réserve l'équipe canadienne cette année? Andi Naude, Justine Dufour-Lapointe et Audrey Robichaud ont déjà leur billet pour la finale, tandis que Chloé Dufour-Lapointe tentera de l'obtenir lors de la deuxième qualification.
Deuxième qualif à 5 h 30, finale à partir de 7 h

Karl Rettino-Parazzelli

Les heures indiquées sont celles du Québec.

CANADIEN

D'ex-athlètes olympiques espèrent le retour de la LNH aux Jeux

MICHEL LAMARCHE
à Brossard

Bien qu'ils se trouvent devant le fait accompli, Tomas Plekanec et Max Pacioretty restent déçus de l'absence de la Ligue nationale de hockey aux Jeux olympiques de Pyeongchang et espèrent que la LNH y effectuera un retour dans quatre ans, à Pékin.

Plekanec en aurait été à une troisième expérience aux Jeux, après avoir porté les couleurs de la République tchèque à Vancouver en 2010 et quatre ans plus tard à Sochi.

Bien que son pays n'ait pas réussi à monter sur le podium, le vétéran joueur de centre a su tirer son épingle du jeu en amassant sept points en dix matchs olympiques en carrière.

« J'en garde beaucoup de souvenirs et je suis déçu que nous n'y soyons pas cette année. C'est une expérience extraordinaire à vivre et un grand événement. J'espère que la ligue y sera en Chine. Les meilleurs joueurs devraient participer aux Jeux olympiques », a déclaré Plekanec dans le vestiaire du Canadien vendredi.

Pour Plekanec, le charme des Jeux olympiques ne se limite pas aux parties auxquelles il aurait participé.

« Au-delà des matchs, c'est l'atmosphère qui y règne. Le fait de se retrouver dans le village et de rencontrer des athlètes d'autres disciplines et de voir d'autres compétitions. »

Blessure et mélancolie

Dans le cas de Max Pacioretty, une présence aux Jeux de Pyeongchang lui aurait

peut-être permis de faire oublier la déception de Sochi.

Classés parmi les favoris pour une médaille, les États-Unis sont rentrés bredouilles après des revers de 1-0 contre le Canada en demi-finale et de 5-0 face à la Finlande dans le duel pour la médaille de bronze.

« C'est malheureux. Avec le résultat de l'équipe des États-Unis (à Sochi), ça aurait été bien de pouvoir envoyer les joueurs de la Ligue nationale. C'est ce que tout le monde voulait, c'est ce que les amateurs espéraient aussi, je crois. Peut-être serons-nous capables de participer aux prochains Jeux. Pour l'instant, c'est décevant, mais je vais encourager mon pays. »

Médaille et Coupe Stanley

Les Jeux de Sochi avaient aussi permis à Claude Julien de vivre une sensation tout aussi envoiante, bien que différente, de celle ressentie trois ans plus tôt en remportant la coupe Stanley.

Questionné à ce sujet vendredi, il a eu de la difficulté à comparer ces deux grands moments de sa carrière.

« Jamais de ma vie je n'aurais pensé, un jour, participer aux Jeux olympiques. Ça a été quelque chose de spécial. Quand tu es jeune et que tu joues au hockey dans la rue, tu rêves toujours de gagner une coupe Stanley. Les Jeux olympiques, ce n'est pas quelque chose que j'avais en tête et que je pensais expérimenter un jour. Les deux [événements] sont spéciaux, mais de façon différente. »

La Presse canadienne

24 DAVIDS

UN FILM DE CÉLINE BARIL

24 RENCONTRES INSPIRANTES SUR 3 CONTINENTS

★★★★

« envoûtement visuel et intellectuel »
- Le Devoir

Scénarisation et réalisation Céline Baril / Montage Michel Giroux / Recherche Pascale Bilodeau / Images Julien Fontaine / Images additionnelles Katerine Giguère / Conception sonore Marie-Pierre Grenier / Musique Marie-Hélène I. Delorme / Productrice déléguée Mélanie Lasnier / Productrice Colette Louméde / Une production de l'Office National du film du Canada

PRÉSENTEMENT À L'AFFICHE!

PROJECTIONS SUPPLÉMENTAIRES • CONSULTEZ L'HORAIRE DE LA CINÉMATHÈQUE

ACTUALITÉS

JEUX

SUIITE DE LA PAGE 1

crée pour échanger Max Pacioretty?

Oui, Canadien est au cœur des Jeux olympiques, quoi qu'on en dise. Ces jours prochains, vous verrez de ses anciennes gloires comme Brian Gionta et Rene Bourque se faire valoir sur la plus prestigieuse scène du monde. Ça doit faire mal au deuxième étage.

Et qu'en sera-t-il de la Russie au juste? Pas facile de démêler l'écheveau, avouons. La Russie est suspendue, elle ne sera donc représentée que par pas loin de 200 athlètes, on va mettre un chiffre rond parce que ça change tous les jours et qu'il faut couvrir de près le palais de justice pour arriver à être précis. La Russie ne portera pas ses couleurs mais un petit cercle disant «Athlètes olympiques de» — ils ont finalement défilé vêtus de gris, ce qui donne une idée de l'état d'esprit général — et le Comité international olympique a montré toute l'étendue de sa puissance en privant le public du plus bel hymne national de l'univers connu. Toutefois, toutefois, on pourrait entrapercevoir un drapeau de la Russie à la cérémonie de clôture si ses non-porte-couleurs se comportent comme de bons garçons et de bonnes filles pendant les Jeux. Il y a toujours bien des maudites limites.

On dispose quand même déjà de quelques réponses. En ce qui concerne la paix, c'est réglé, la cérémonie l'évoquant d'un bout à l'autre. Des enfants, des animaux pas méchants pour deux sous, de la K-pop, de la danse, un discours de Thomas Bach sur l'importance de la propreté, vous voulez quoi de plus? En plus, on a vu étrangement peu de téléphones en action dans les délégations au pays de Samsung. Au moment où l'activité de prédilection du bipède consiste à photographier quelqu'un qui photographie quelqu'un en train de se photographier, voilà peut-être un signe qu'il y a de l'espoir.

Par contre, le gars de Tonga qui avait fait sensation à Rio en se présentant torse nu et sérieusement badigeonné d'une quelconque substance onctueuse, Pita Taufatofua, le spécialiste du taekwondo converti en skieur de fond qui a vu de la neige pour la première fois de sa vie avant-hier, est encore arrivé en bedaine. Et ceux des Bermudes étaient en bermudas, ainsi que le nom l'indique. Cette histoire de réchauffement climatique est loin d'être terminée. Res-

Place à vos Jeux!

Vous êtes mordus de Jeux olympiques? Vous ne serez pas en reste avec la lecture du *Devoir*, toutes plateformes confondues. Même si nous composons avec un décalage horaire qui force un retard de 14 heures par rapport au fuseau de la Corée du Sud, nous relaierons chaque jour un résumé des épreuves et des faits marquants dans la journée olympique. Pour faciliter l'écoute de vos Jeux, notre reporter Karl Rettino-Parazelli proposera quotidiennement sa sélection des épreuves à surveiller, assortie d'heures d'écoute locales. Les amateurs seront ravis de retrouver pendant cette éclaircie olympique la plume

du chroniqueur Jean Dion, maître dans l'art de la couverture olympique à distance! Deux journalistes aguerris s'ajoutent à notre offre quotidienne: avec la rubrique « Dans le bleu des Jeux », Stéphane Baillargeon promet un regard critique aiguisé sur divers aspects de ce rendez-vous sportif international. Jean-François Nadeau s'intéressera quant à lui à l'histoire derrière un sport, un athlète, une coutume, un type de performance avec la rubrique « Dans le rétroviseur ». Sur nos plateformes numériques, une baladodiffusion quotidienne — « *Le Devoir* des anneaux » — permettra non seulement à Valérie

Duhaime et à nos quatre reporters de s'entretenir des faits saillants olympiques, mais aussi de partager les points de vue inédits de nos chroniqueurs. Tous les matins, vous retrouverez les derniers résultats et les comptes rendus de la nuit sur toutes nos plateformes: tablette, application mobile et notre nouveau site Web. Et puisque le décalage horaire n'existe pas sur *Le Devoir* numérique, suivez notre couverture en direct.

Place aux Jeux!

Marie-Andrée Chouinard
et Florent Daudens
Directeurs
de l'information

tez des nôtres pour tous les développements.



Selon des données trigonométriques recueillies sous haute surveillance, le Canada remportera 398 médailles d'or à Pyeongchang. « À nous le podium », ce n'est pas une formule vaine. Et pas besoin de faire des trous dans le mur du labo comme à Sochi pour y parvenir. (Je vous invite d'ailleurs à maintenir une saine distance intellectuelle lorsque vous consulterez le tableau des médailles ces jours prochains. On le sait maintenant, celui-ci a 10 ans pour changer.)

Ce pronostic infaillible signifie que, si les athlètes olympiques de Russie ne pourront entendre leur hymne national, le nôtre bien à nous, lui, ne se gênera pas pour se hisser au sommet du palmarès Billboard, détrônant Justin Bieber jusqu'à ce que les ventes de *Je ne suis qu'une chanson* explosent, ce n'est pas un mauvais jeu de mots, au pays de la sœur de Kim Jong-un. Or *Ô Canada*, qui est bien plus entêtée que le tableau des médailles, a mis plus d'un siècle à changer. C'est maintenant chose faite après une décision parlementaire: afin de faire moins genré, la tounne ne dit plus, à la troisième ligne, « *True patriot love in all of thy sons'*

command », mais « *True patriot love in all of us command* ». Un « *us* » inclusif, il va sans dire.

Bon, vous me direz que, dans un contexte olympique, peu nous chaut que cette transformation fondamentale soit survenue puisque la version diffusée pour les médaillés d'or est instrumentale. Sauf qu'il arrive que des champions soient tentés de chanter, ne serait-ce qu'à voix basse, et qu'il pourrait dès lors se trouver de leurs compatriotes patriotes rompus à l'art de la lecture sur les lèvres pour voir s'ils ont fait la mise à jour appropriée.

Certains athlètes canadiens, qui ont bien d'autres choses à faire, ont déjà appelé à la compréhension du public si jamais ils ont la tête ailleurs et recyclent du vieux stock. Ce sera quand même un dossier brûlant à ne pas quitter des yeux.

Pour ce qui est de la version française, rien n'est changé, et conformément à la troisième ligne, c'est toujours le front ceint de fleurons glorieux que vous pourrez passer les deux prochaines semaines. J'ai essayé, et je vous jure, c'est très seyant.

Collaboration spéciale
Le Devoir

DÉMONS

SUIITE DE LA PAGE 1

devient courant, explique Pau Castell au *Devoir*. « Dans les Pyrénées, au XV^e et au XVI^e siècle, un comté, un duché, des seigneurs renoncent volontiers à toute liberté pour faciliter l'action de la justice, puisque l'on considère qu'il est très difficile de traquer la sorcellerie et qu'il faut donc donner toute la liberté possible aux inquisiteurs. »

C'est un peu la même chose qui se produit en Occident depuis 2001, observe-t-il. « Devant une menace que l'on juge énorme, que l'on gonfle soi-même par la peur, le droit recule », dit l'historien venu de la Catalogne. « C'est la même chose en France, renchérit sa collègue Martine Ostorero. L'exception est acceptée. Elle devient peu à peu la règle. On construit une figure du mal qui conduit à l'exception, puis qui devient permanente. »

Étudier les crimes imaginaires de la sorcellerie et la place qu'occupent les procès qui les concernent dans l'histoire, « cela peut nous aider à repenser le poids des tribunaux dans notre actualité », dit Martine Ostorero.

Fascination

L'histoire de la sorcellerie diabolique a des accointances à plus d'un titre avec le présent. Pas étonnant qu'un cours en ligne sur le sujet, offert en anglais par l'Université de Barcelone, attire désormais plus de 27 000 étudiants de partout dans le monde.

« Cet intérêt pour l'univers de la sorcellerie et de la magie au Moyen Âge tient à beaucoup de choses, notamment à l'influence d'Harry Potter et de cette idée que la sorcellerie, bien qu'on n'y croie pas, comporte quelque chose de réel. Les gens se demandent si la sorcellerie comporte des recettes, des grimoires... Il y a sur ces sujets un brouillage des frontières, au nom d'un prétendu savoir secret et défendu. »

Or pas plus les sorciers que les sorcières n'existent, sinon par la définition que va en donner un système judiciaire qui s'autorise, au nom de la puissance du pouvoir, à arrêter, à torturer, à tuer.

Qui est sorcier?

À la fin du XV^e siècle, on se fait croire que des gens se rendent dans des lieux pour adorer le diable, afin de nuire aux récoltes, d'empêcher la reproduction, de tuer des enfants pour les manger ou encore pour provoquer des tempêtes, l'infertilité, les nuées de grenouilles, n'importe quoi. « On les soupçonne aussi de se livrer à des actes sexuels avec les démons, puis de vols nocturnes où ils chevauchent des balais ou des bâtons », dit Martine Ostorero.

L'image du diable et des démons est très antérieure à la chasse menée contre la supposée sorcellerie. Mais l'imaginaire du sabbat diabo-

« On voit que dans les États plus solidement constitués, on fait beaucoup moins de procès pour sorcellerie »

Pau Castell

lique va les incorporer dans la réalité des chrétiens en leur donnant soudain des corps. Les inculpés sont en effet contraints, en devenant en quelque sorte des marionnettes désarticulées par la torture, à relater des expériences sensorielles de la présence diabolique. La scène judiciaire se transforme ainsi en un laboratoire expérimental qui apporte non seulement la preuve de la culpabilité des individus, mais aussi, pour les théologiens, des preuves irréfutables de l'existence d'un monde démoniaque. « En Catalogne, des milliers de femmes seront brûlées », note Pau Castell.

Émergence d'une croyance

Des documents de différentes natures témoignent de l'émergence de cette croyance dans la chrétienté. Entre le XV^e et le XVII^e siècle, des textes qui établissent la nature de la sorcellerie sont répandus en Europe occidentale. Ils vont s'incruster durablement dans les consciences de lieux variés. La superstition se diffuse comme un poison.

« En 1428, on découvre dans les pays du Valais la méchanceté, les meurtres et l'hérésie des sorcières et des sorciers, hommes et femmes », qui se réunissent, croit-on, dans des écoles clandestines. Le diable les obligerait, dit-on, à embrasser son postérieur. Le but de cette supposée secte? Renverser le pouvoir et élire son roi. Une chasse aux sorcières va en découler. « Alors qu'il s'agit de crimes totalement imaginaires, la répression terrible est, elle, tout à fait réelle », dit Martine Ostorero.

« Ce que pouvaient faire vraiment ces gens accusés, nous n'en avons pas idée », poursuit-elle. La sorcellerie n'existe au fond que par les procès qu'on fait subir à ceux que l'on accuse, selon des récits déjà constitués dans les mentalités. « On criminalise sous l'angle de la démonologie chrétienne. »

Cette chasse n'est pas inventée à partir de rien. Elle reprend des discours déjà présents, les réinvestit dans un nouvel imaginaire qui se mêle à des traditions locales. Elle met à jour des politiques d'exclusion dont avaient déjà souffert les Juifs, les hérétiques, les apostats et d'autres groupes. La nouveauté est que la sorcellerie ne décrit pas un groupe. « N'importe qui peut soudain en être accusé », explique Pau Castell.

Une féminisation exagérée

« La féminisation de la sorcellerie est exagérée », soutient Martine Ostorero au cours du même entretien. On parle facilement de sorcières, mais la réalité des sources historiques montre une réalité beaucoup plus complexe, selon les régions. « En Suisse romande, au XV^e siècle, ce sont 70% d'hommes qui sont incriminés et 30% de femmes seulement. » En Pologne, observe pour sa part Pau Castell, on trouve aussi une majorité d'hommes. « On a théorisé la sorcière avec l'historien Jules Michelet au XIX^e siècle et les théories féministes au XX^e siècle, mais cela va trop loin », plaide Martine Ostorero.

La femme n'en est pas moins une cible facile de cette Inquisition. « Les femmes sont plus susceptibles d'être accusées que les hommes, comme elles le sont davantage pour des questions d'adultère », précise Pau Castell. Le crime de sorcellerie est beaucoup utilisé contre les femmes parce qu'on peut accuser un homme de plusieurs autres choses. Mais l'accusation de sorcellerie pour une femme est plutôt comode: on pourra facilement dire d'une femme qu'elle est une sorcière parce qu'elle a un savoir qui tient à son rapport avec les ingrédients des cuisines, les herbes, les marmites ou parce qu'elles sont des sages-femmes.

Une question de pouvoir

Ce fantasme d'une démonologie tient aussi à une volonté de matérialiser un pouvoir. La sorcellerie illustre une volonté de construction de ce pouvoir. Les recherches des dernières années ont montré que le crime de sorcellerie est beaucoup plus fréquent dès lors qu'on se trouve loin du pouvoir central, dans des territoires ou des principautés en marge, lesquelles sont plus ou moins toujours en quête de leur souveraineté. « On voit que dans les États plus solidement constitués, on fait beaucoup moins de procès pour sorcellerie. En revanche, dit l'historien de l'Université de Barcelone, ces procès apparaissent nombreux et meurtriers dans les vallées, dans les régions éloignées. »

Quand la justice est livrée loin des sources des accusations, les chances pour les accusés de s'en sortir sont beaucoup plus grandes. Au contraire, « là où le pouvoir n'est pas bien constitué, dans les villes autonomes, en Allemagne par exemple, des milliers de femmes sont condamnées au bûcher. »

Au fond, par l'entremise de ces procès pour sorcellerie qui tournent à la boucherie, ce sont deux souverainetés symboliques qui s'affrontent: celle du roi et des princes chrétiens contre celle du diable. « Là où le roi règne, le diable n'envahit pas la société. Des textes le disent. La majesté royale éloigne le diable », explique Martine Ostorero. Étudier l'histoire de la sorcellerie permet ainsi de révéler l'importance et la place du pouvoir solidement constitué dans une société. Et chaque société bien entendue a ses démons.

Le Devoir

DÉBUSQUER

SUIITE DE LA PAGE 1

document. Le hic: le PLQ a dit n'avoir jamais eu vent des faits reprochés à M. Tétrault avant d'avoir mis sur lui pour préserver Louis-Hébert dans le giron du PLQ.

Josée Lévesque a pris bonne note de la consigne du premier ministre Philippe Couillard « d'examiner et de resserrer le plus possible le processus [de sélection des candidats] au sein de sa formation politique. »

Elle s'y est attelée, indique-t-elle. Elle a notamment révisé au fil des dernières semaines le formulaire destiné aux candidats potentiels. En plus de confier à une firme privée spécialisée la tâche de scruter leur passé, Josée Lévesque rencontre une à une les personnes pressenties pour porter les couleurs du PLQ. Elle leur demande de la regarder dans les yeux, puis les interroge sur leur passé. Ces derniers s'engagent, par écrit, à lui exposer toute la vérité. L'organisatrice politique aguerrie veut avoir l'heure juste. Elle a en horreur les mauvaises surprises. Elle veut retenir ou rejeter une candidature en toute connaissance de cause.

Test réussi par presque tout le monde

Pour l'instant, toutes les personnes interviewées en vue de la prochaine campagne électorale ont passé le test, précise M^{me} Lévesque. « Et, en 2014, ce n'est pas arrivé... sauf un [candidat potentiel] qu'on a rejeté. On avait eu une plainte. On l'a rencontré », relate-t-elle au *Devoir*.

En revanche, les élus sortants Gerry Sklavounos et Pierre Paradis ont, eux, passé le filtre libéral de 2014. Des allégations de comportements inappropriés ont fait surface durant la 41^e législature.

Par ailleurs, chaque candidat doit s'engager, par écrit, à respecter à la lettre le Code d'éthique et de déontologie qui a été adopté par les membres du PLQ avant les élections générales de 2014, ajoute l'organisatrice en chef. Le document rédigé par le député — et ex-policier — Robert Poëti prescrit à toute personne d'« agir avec respect et équité à l'égard de toute personne » et proscriit « le sexisme », entre autres choses.

Les députés sortants ou anciens députés libéraux doivent aussi y adhérer. Du coup, il apparaît fort improbable que M. Sklavounos ou encore M. Paradis aient le feu vert pour réintégrer l'équipe libérale à la faveur des prochaines élections générales, souligne-t-on au *Devoir*.

Les autres partis politiques croient aussi être en mesure de reconnaître et de disqualifier tout individu coupable d'intimidation, de harcèlement ou d'inconduite sexuelle — à commencer par ceux ayant fait l'objet de plaintes (formelles ou informelles).

À la CAQ, le chef François Legault se mêle à l'opération. « Quand je le rencontre [le candidat potentiel], je lui pose des questions, affirme-t-il. On fait des vérifications. C'est verbal et par écrit. »

Le processus de sélection des candidats caquistes a d'ailleurs été perfectionné au fil des quatre dernières années, soutient le favori des sondages. « Notre questionnaire ne fait que s'allonger. Nos vérifications aussi. Et on demande la permission à nos candidats d'aller faire toutes les vérifications possibles sur leur passé. »

Au Parti québécois, les candidats doivent, eux aussi, remplir un questionnaire détaillant « leurs implications et leur parcours professionnel », explique le porte-parole Yanick Grégoire. Il n'a toutefois pas été possible de consulter le questionnaire puisqu'il « n'est pas de nature publique ». Même chose au PLQ et à la CAQ.

« Je vais vous donner l'exemple de Christian! » lance le chef péquiste, Jean-François Lisée, tout en pointant le candidat du PQ dans Chambly, Christian Picard. « On a regardé d'abord si son CV était véridique. Tout était vrai. On a regardé sur ses réseaux sociaux s'il avait utilisé des images, un langage [inappropriés], etc. [Dans son cas], c'était parfait. On a regardé au pluriel criminel et civil pour voir s'il y avait des causes pendantes. Il n'y avait rien. On fait le tour. » Une fois la vérification de leurs antécédents judiciaires effectuée, les recrues du PQ passent sur le gril du directeur général du parti, Alain Lupien. Celui-ci a plusieurs questions en tête: « Est-ce qu'il a quelque chose qui pourrait rebondir? On essaie d'aller le plus haut possible. On regarde aussi les dons aux partis politiques. Tout ce qui pourrait intéresser [les médias] et nos adversaires nous intéresse nous aussi », explique M. Lisée.

Chez Québec solidaire, les candidats pressentis doivent remplir une « déclaration » les obligeant à signaler « tout élément qui pourrait porter préjudice au parti ». Le comité d'investiture local ou le bureau national du parti organise par la suite une rencontre avec le candidat. « En douze ans d'existence, nous n'avons jamais eu de mauvaises surprises », mentionne l'attachée de presse de QS, Stéphanie Guévremont. Elle rappelle que les associations locales participent activement au premier tri des candidatures. « Elles sont vigilantes et sont les mieux placées pour connaître leur monde. »

« Moi, par exemple, j'ai gagné l'investiture et, ensuite, je me suis assis avec le comité électoral du parti. On m'a demandé: "Est-ce qu'il y a des choses qu'on devrait savoir? Est-ce qu'il y a des choses qui iraient contre les valeurs de Québec solidaire?" », illustre le député de Gouin, Gabriel Nadeau-Dubois. On se base sur la bonne foi des gens. »

Le Devoir

LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 1265, rue Berri, 8^e étage, Montréal (Québec), H2L 4X4 ☎ Berri-UQAM Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30 Renseignements et administration : 514 985-3333



Le Devoir sur ledevoir.com



sur Facebook et sur Twitter

La rédaction

Au téléphone 514 985-3333
Par courriel redaction@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3360

Abonnements (lundi à vendredi, 7h30 à 16h30)

Au téléphone 514 985-3355
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 463-7559
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-5967

Publicité

Au téléphone 514 985-3399
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305
Par courriel publicite@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3340

Avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514 985-3452
Par courriel avisdev@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3340

Petites annonces et publicité par regroupement

Au téléphone 514 985-3322
Par télécopieur 514 985-3340
Par courriel petitesannonce@ledevoir.com